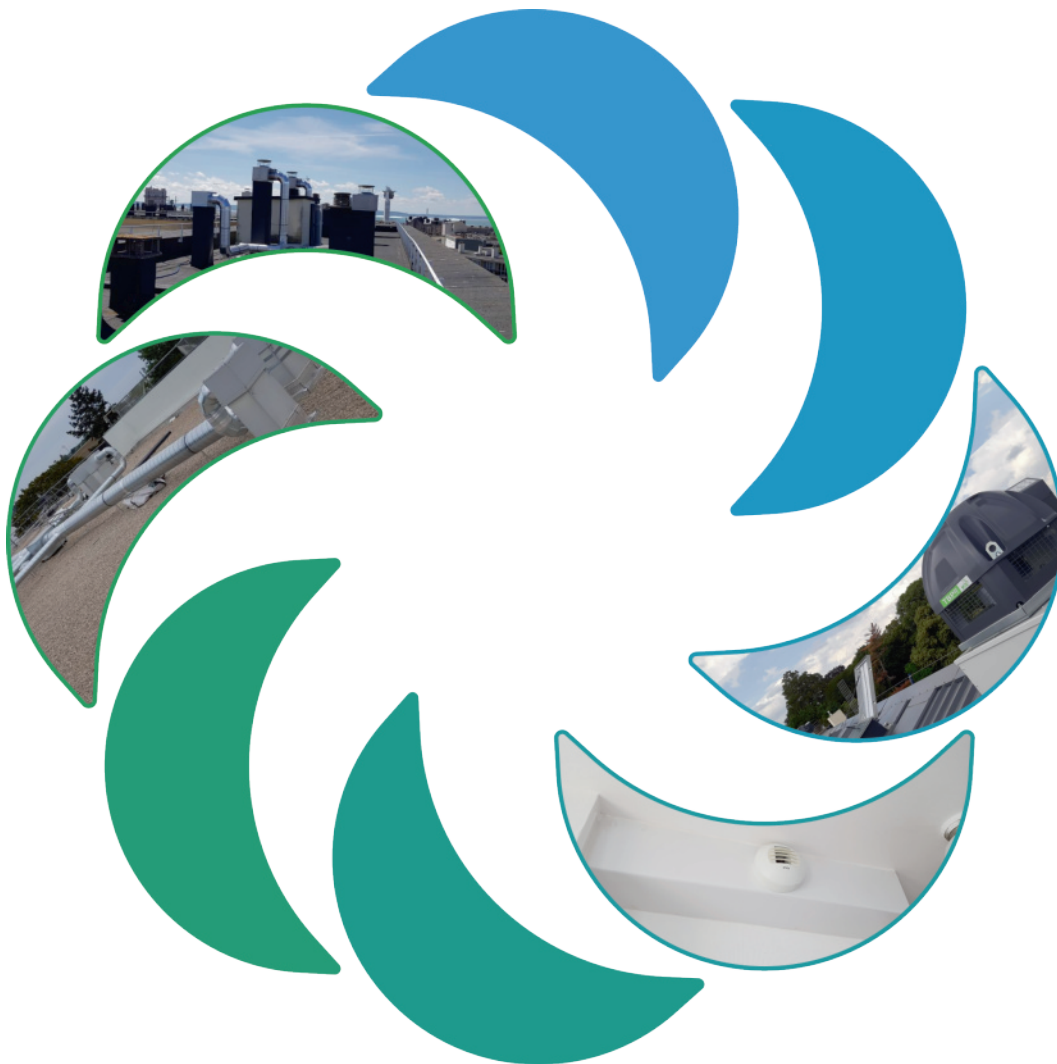




NOTICE TECHNIQUE

Seren'Air / Aven'Air / Novat'Air / Th'Air

Installation - Raccordement - Mise en service - Maintenance



1) Sommaire

1) Sommaire.....	1
2) Informations.....	2
2.1) Avant propos.....	2
2.2) Avertissements.....	2
2.3) Consignes de sécurité.....	2
2.4) Réception - Stockage.....	2
2.5) Garantie.....	2
1.6) Gestion des déchets.....	3
2.7) Exigences règlementaires.....	3
2.8) Description générale.....	3
2.6) Gestion des déchets.....	3
3) Installation, raccordement, mise en service.....	4
3.1) Tableaux de mise en œuvre des bouches d'extraction et entrées d'air.....	4
3.2) Mise en œuvre des entrées d'air.....	4
3.3) Mise en œuvre des bouches d'extraction.....	5
3.5) Montage des trainasses aérauliques Th'Air.....	8
3.6) Montage platine de rénovation pour anneau acoustique.....	10
3.7) Mise en œuvre du réseau aéraulique.....	11
3.8) Mise en œuvre des plots réglables pour caisson d'extraction.....	13
3.9) Équipement des conduits de fumée et de ventilation sur les souches utilisées.....	14
3.10) Montage et raccordements électrique du SDP.....	18
3.11) Montage et raccordements électrique du SDP 17.....	19
3.12) Montage et raccordement électrique du volet de sécurité VS 08.....	21
3.13) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CDS12 (Seren'Air).....	22
3.14) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CDS12-n (Seren'Air).....	23
3.15) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CTN (Novat'Air).....	24
3.16) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CTN V1.....	25
3.17) Raccordements et paramétrage du boîtier de report d'alarme.....	26
4) Maintenance - Interventions et préconisations.....	27
4.1) Seren'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles.....	27
4.2) Aven'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles.....	28
4.3) Novat'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles.....	29
4.4) Seren'Air, Aven'Air, Novat'Air - L'entretien de la ventilation dans le logement.....	30
4.5) Entretien du contrôleur débit / vitesse d'écoulement SDP (système Seren'Air).....	33
4.6) Entretien du contrôleur débit / vitesse d'écoulement SDP17 (système Seren'Air).....	34
4.7) Entretien du volets de sécurité VS (système Seren'Air).....	35
4.8) Entretien du volets de sécurité VS08 (système Seren'Air).....	36
4.9) Entretien des conduits de fumée et de ventilation.....	37
4.10) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTB.....	40
4.11) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH.....	41
4.12) Maintenance du caisson d'extraction mécanique MCC.....	42
4.13) Maintenance du caisson d'extraction mécanique MCC ECO.....	43
4.14) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH ECO.....	44
4.15) Maintenance du caisson d'extraction mécanique ECOA.....	45
4.16) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH ECOWATT PR / PM.....	46
4.17) Maintenance de la tourelle d'extraction mécanique TBP ECOWATT PR / PM.....	47
4.18) Maintenance du caisson d'extraction mécanique REVOLUT PR.....	48
4.19) Maintenance du caisson d'extraction mécanique REVOLUT PM.....	49
5) Annexe - Documents de référence.....	50
5.1) Configurations des systèmes de ventilation.....	50
5.2) Notices technique des caissons d'extraction mécanique basse pression.....	50
5.3) Notices technique des tourelles d'extraction mécanique basse pression.....	50
5.4) Notices technique des coffrets de surveillance et d'asservissement.....	50
5.5) Notices technique des dispositifs d'avertissement.....	50
5.6) Notices technique des accessoires.....	50

2) Informations

2.1) Avant propos

Cette notice technique permet d'évaluer le fonctionnement des systèmes de ventilation mécanique basse pression Aven'Air et Seren'Air et leur impact sur la consommation d'énergie. Il comprend les recommandations à respecter pour conserver une performance optimale permettant à la fois d'assurer les aspects sanitaire, réglementaire, sécuritaire et énergétique.

Les photos y figurant ne sont pas contractuelles et ne sont données qu'à titre d'exemples. Elles ne seraient pas à même de représenter la réalité de votre site à équiper ou de façon fortuite.

Aucun extrait de celle-ci ne peut être photocopié, adapté ou traduit sans autorisation écrite préalable.

Son contenu peut être modifié sans autre avis.

Nous nous réservons la possibilité de faire évoluer les caractéristiques de nos produits sans préavis.

Seren'Air®, Aven'Air®, Novat'Air® et Th'Air® sont des marques déposées.

2.2) Avertissements

Ces produits ont été fabriqués en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité.

Avant d'installer et d'utiliser ces produits, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ces produits. Une fois l'installation terminée, laisser ce manuel à proximité de l'installation pour toute consultation ultérieure.

L'installation de ces produits (montage, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, respectant les normes et les règlements de sécurité en vigueur.

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents. La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit. La société MVN ne commercialise que des produits conformes aux directives et aux normes en vigueur. Toutefois, une utilisation et une mise en œuvre non conforme de ses produits peut entraîner des sinistres.

Veillez lire attentivement ce manuel avant la mise en œuvre du système de ventilation mécanique basse pression. Conservez ce manuel pour toute consultation ultérieure.

2.3) Consignes de sécurité

La mise en œuvre, les réglages et toute intervention doivent être effectués par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes d'installation et les règlements de sécurité en vigueur.

Avant la mise sous tension, vérifier que la tension d'alimentation correspond bien aux indications portées sur le produit : le raccordement d'une tension différente peut mener à sa destruction.

Ce matériel devant être incorporé à une installation, la conformité de l'ensemble doit être réalisée et déclarée par l'incorporateur final.

Ne pas modifier le câblage d'usine. Rester conforme aux plans d'installation et de raccordement préconisés par le constructeur.

Contactez notre SAV avant toute modification d'installation ou de câblage.

Les autres accessoires qui le nécessitent doivent être mis à la terre par l'intermédiaire de ce produit.

Sectionner et consigner l'alimentation avant toute intervention (opérations d'installation et de maintenance) effectuée par le personnel habilité (interrupteur-sectionneur de proximité défini suivant IEC947-3/695-2-1).

Même lorsque ce produit est coupé de l'alimentation réseau, il peut contenir des niveaux de tension dangereux issus de circuits de commande externes.

S'équiper des EPI (Equipements de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.



Risque de choc et d'arc électrique.

2.4) Réception - Stockage

Chaque produit est scrupuleusement contrôlé avant expédition. A réception de celui-ci, vous devez vérifier qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport. Si c'est le cas, émettre, dans les 72 h, des réserves au transporteur par lettre recommandée avec A.R. en reprenant l'ensemble des réserves constatées lors de la livraison. La réception sans réserve du matériel prive l'acheteur de tout recours contre MVN.

Les produits doivent être stockés à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

- Température admissible : -20°C à +60°C. - Humidité relative : 95% maxi sans condensation.

2.5) Garantie

Le matériel est garanti 12 mois - Pièces seulement - à compter de la date de facturation.

MVN s'engage à remplacer les pièces ou le matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par nos services, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou pénalités tels pertes d'exploitation, préjudice commercial ou autres dommages immatériels ou indirects. Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage

2.6) Gestion des déchets

Traitement des emballages et déchets non dangereux : les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres DIB doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

Traitement d'un DEEE Professionnel : ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

2.7) Exigences réglementaires

Règlement sanitaire départemental

La circulaire du 9 Août 1978 modifiée relative à la révision du règlement sanitaire départemental définit, en application du code de la santé publique, les conditions d'occupation, d'utilisation et d'entretien des habitations, de leurs équipements et de leurs dépendances. Les dispositions s'appliquent à l'aménagement et à l'équipement des habitations existantes.

Il stipule que la ventilation des logements dans le bâtiment existants doit assurer un renouvellement d'air efficace sans créer de courant d'air gênant. Il précise également que les orifices de ventilation ne doivent pas être obturés, que l'air vicié doit être directement évacué à l'extérieur sans constituer une gêne pour le voisinage.

Il fournit des précisions concernant la maintenance des conduits de fumée et de ventilation, le tubage et le chemisage des conduits individuels. Il définit également les règles de sécurité relatives aux appareils à combustion et notamment les conditions de leur raccordement à des conduits.

NF DTU 68.3 P1-1-1 (P50-413-1-1-1)

Vérifications et maintenance des installations de ventilation

Vérification

Le propriétaire de toute installation de ventilation, ou son représentant, doit faire effectuer, au moins une fois par an, les vérifications de son installation (article 101 de l'arrêté du 31 janvier 1986).

La vérification porte également sur la conformité de l'installation d'origine: absence de hottes ou armoires sèche-linge motorisées raccordées à la ventilation.

Tout élément ou équipement pouvant gêner le passage de l'air, l'accès pour le nettoyage ou l'accès pour le contrôle, il convient de veiller à ne pas les installer, en particulier, en face des dispositifs d'extraction.

Maintenance

Le maintien dans le temps des qualités d'usage d'une installation ne peut être obtenu que par l'entretien de cette dernière et le maintien des conditions initiales d'accessibilité.

Cet entretien s'effectue conformément aux réglementations en vigueur.

2.8) Description générale

La société MVN ne commercialise que des produits conformes aux directives et aux normes en vigueur. Toutefois, une utilisation et une mise en œuvre non conforme de ses produits peut s'avérer dangereuses et entraîner des dommages.

L'installation aéraulique dans son ensemble devra satisfaire aux conditions techniques définies dans le DTU 68.3 et de l'Avis Technique correspondant aux systèmes utilisés.

Veillez lire attentivement ce manuel avant toute intervention sur les systèmes de ventilation mécanique basse pression.

Conservez ce manuel pour toute consultation ultérieure.

Afin de garantir un fonctionnement optimum et un montage sûr et fiable, veuillez observer les conseils de sécurité suivants :

- veuillez utiliser les accessoires et options d'origine MVN. Ils ont été adaptés et testés de façon optimale à nos systèmes de ventilation,
- assembler les caissons collecteurs suivant les plans fournis,
- veillez à ce que le SDP soit correctement assemblé de niveau,
- **concernant le montage des réseaux aérauliques, l'utilisation de registre à lame perforée est proscrit,**
- veillez à ce que l'alimentation électrique soit du 230 V - 50 Hz,
- lors du raccordement électrique, attention aux risques de chocs électrique,
- l'ensemble de ces composants ou produits sont intégrés dans les Avis Techniques en vigueur.

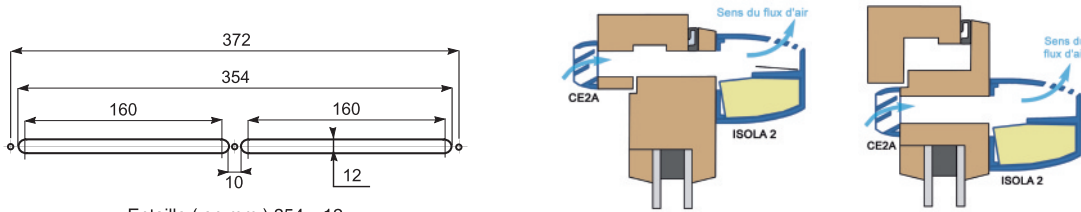
3) Installation, raccordement, mise en service

3.1) Tableaux de mise en œuvre des bouches d'extraction et entrées d'air

Les tableaux de mise en œuvre des bouches d'extraction et entrées d'air synthétisent les caractéristiques des produits à mettre en place pour les différents systèmes de ventilation mécanique basse pression dans les différentes pièces du logement. Ces tableaux sont listés dans le répertoire des configurations systèmes de ventilation mécanique basse pression (téléchargeable depuis notre site internet : www.mvnfrance.com) ou sont consultables sur les Avis Techniques de référence correspondants.

3.2) Mise en œuvre des entrées d'air

3.2.1) Entrée d'air autoréglable acoustique ISOLA 2



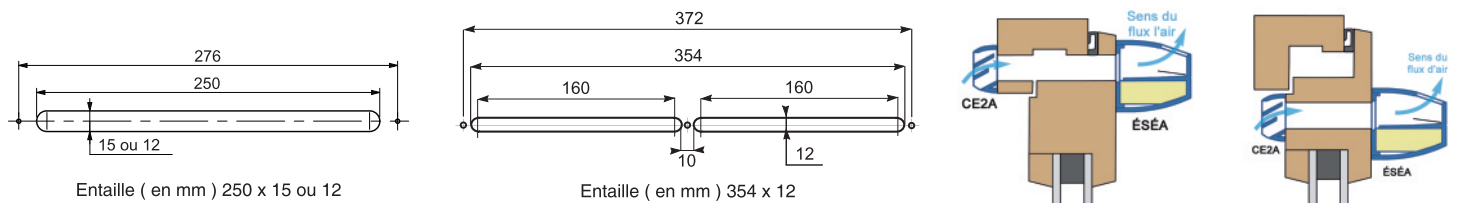
Entaille (en mm) 354 x 12

Côté intérieur, le socle de l'entrée d'air (ISOLA 2) ou la rallonge acoustique (ISOLA 2 RA) est posé en applique sur la menuiserie et fixé par 3 vis sur l'entaille 354 x 12 mm. Le capot se monte par simple emboîtement sur le socle ou la rallonge acoustique.

Côté extérieur, le capuchon de façade centré sur l'entaille est fixé par 3 vis sur l'entaille 354 x 12 mm.

Les composants doivent rester facilement accessibles pour l'entretien.

3.2.2) Entrée d'air autoréglable acoustique ÉSÉA



Entaille (en mm) 250 x 15 ou 12

Entaille (en mm) 354 x 12



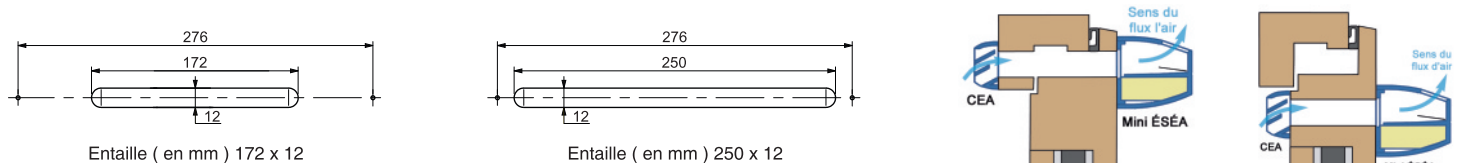
Montage de l'entrée d'air ÉSÉA 45 uniquement sur entaille de 354 x 12 mm.

Côté intérieur, le socle est posé en applique sur la menuiserie et fixé par 3 vis sur l'entaille 354 x 12 mm (placée en position haute) et par 2 vis sur les entailles 250 x 15 et 250 x 12 mm. L'entaille parfaitement centrée sur la réservation réalisée dans la menuiserie. Le capot se monte par simple emboîtement sur le socle.

Côté extérieur, le capuchon de façade centré sur l'entaille est fixé par 3 vis sur l'entaille 354 x 12 mm (CE2A) et par 2 vis sur les entailles 250 x 15 et 250 x 12 mm (CEA).

Les composants doivent rester facilement accessibles pour l'entretien.

3.2.3) Entrée d'air autoréglable acoustique Mini ÉSÉA



Entaille (en mm) 172 x 12

Entaille (en mm) 250 x 12



Montage de l'entrée d'air Mini ÉSÉA 30 uniquement sur entaille de 254 x 12 mm.

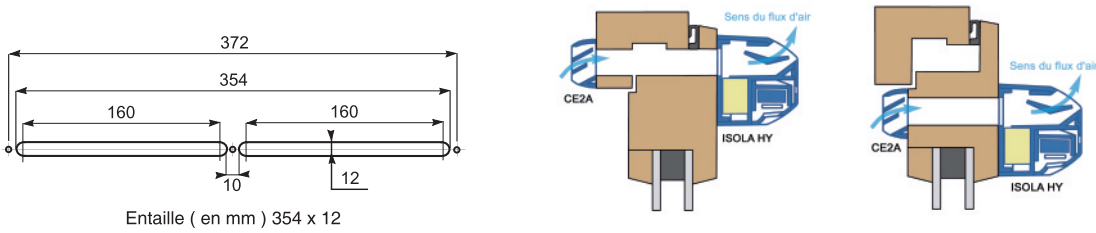
Côté intérieur, le socle de l'entrée d'air (Mini ÉSÉA) ou la rallonge acoustique (Mini ÉSÉA RA-ME) est posé en applique sur la menuiserie et fixé par 2 vis sur l'entaille 250 x 12 ou 172 x 12 mm. L'entaille parfaitement centrée sur la réservation réalisée dans la menuiserie.

Le capot se monte par simple emboîtement sur le socle.

Côté extérieur est installé un capuchon de façade type CEA fixé par 2 vis.

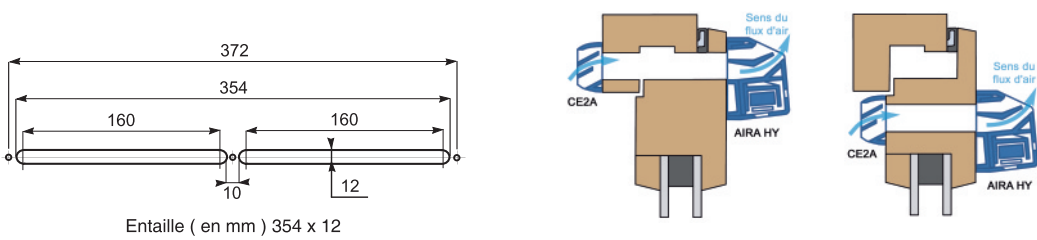
Les composants doivent rester facilement accessibles pour l'entretien.

3.2.4) Entrée d'air hygroréglable acoustique ISOLA HY



ISOLA HY : Le socle est posé en applique sur la menuiserie et fixé par 3 vis. L'entrée d'air se monte par simple emboîtement sur le socle.
 ISOLA HY RA : La rallonge est vissée sur la menuiserie par 3 vis. L'entrée d'air s'emboîte sur la rallonge.
 Côté extérieur, le capuchon de façade CE2A centré sur l'entaille est fixé par 3 vis sur l'entaille 354 x 12 mm.
 Les composants doivent rester facilement accessibles pour l'entretien.

3.2.5) Entrée d'air hygroréglable acoustique AIRA HY




Côté intérieur, le socle de l'entrée d'air AIRA HY est posé en applique sur la menuiserie et fixé par 3 vis, centré sur la réservation de 354 x 12 mm. L'entrée d'air se monte par simple emboîtement sur le socle.
 Côté extérieur, l'entrée d'air AIRA HY peut être associée soit à un capuchon de façade fixé par 3 vis de type CE2A ou, pour augmenter les performances d'isolement acoustique, à un capuchon de façade acoustique fixé par 3 vis de type CFA.
 Les composants doivent rester facilement accessibles pour l'entretien.

3.2.6) Entrée d'air EM A et EM HY

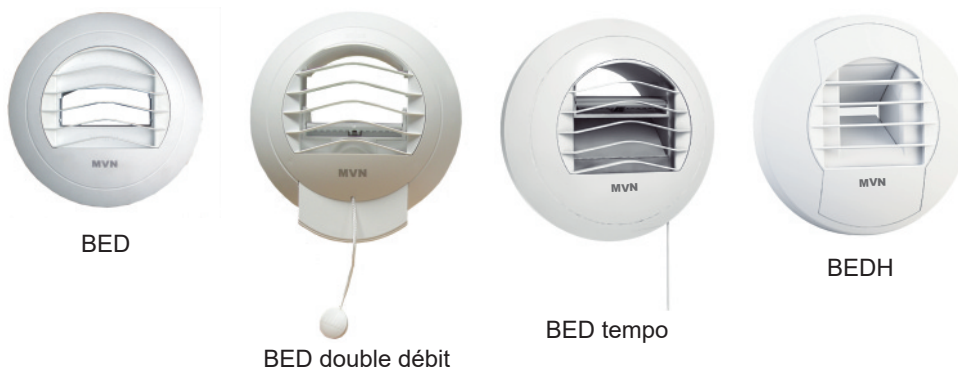
Percer le mur et sceller le manchon tôle Ø 125 (Ø 125 intérieur maxi, Ø 122 intérieur mini) avec une légère pente vers l'extérieur.
 Côté extérieur, une fois les enduits terminés, visser la manchette de la grille GAP et clipper la grille sur la manchette.
 L'entrée d'air se monte par emboîtement dans le conduit, le maintien et l'étanchéité étant assurés par un joint à lèvres.



3.3) Mise en œuvre des bouches d'extraction

 Il est nécessaire de faire le repérage des vides entre conduits et cloison de doublage (assurer l'étanchéité si vide existant) lors de la mise en oeuvre des bouches d'extraction.

3.3.1) Bouches BED, BED double débit, BED tempo, BEDH



Les bouches BED, BED double débit, BED tempo et BEDH se montent en paroi verticale par emboîtement sur une manchette Ø 125 (livrée séparément) fixée sur le conduit ou sur une platine de rénovation (livrée séparément).

3.3.2) Bouche BED tempo vision



La bouche BED tempo vision se monte en paroi verticale par emboîtement sur une manchette Ø 125 (livrée séparément) fixée sur le conduit ou sur une platine de rénovation (livrée séparément).

La lentille doit se situer en partie basse de la bouche.

Insérer 2 piles 1,5 V type LR6 (non fournies) dans le boîtier de connexion des piles en respectant les polarités indiquées.

A la première mise sous tension, la bouche doit faire 2 cycles ouverture/fermeture espacés d'environ 40 secondes. La détection se fait après environ 40 secondes.

Vérifier annuellement l'usure des piles.

Les piles doivent être changées lorsque la bouche émet une série de 5 bips à l'ouverture du volet.

3.3.3) Bouche BED tempo vision élec

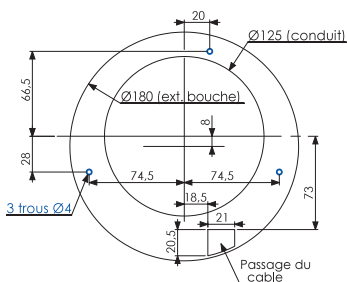


La bouche BED tempo vision élec se monte en paroi verticale par emboîtement sur une manchette Ø 125 (livrée séparément) fixée sur le conduit ou sur une platine de rénovation (livrée séparément).

La lentille doit se situer en partie basse de la bouche.

Alimentation 12 VAC : la bouche est alimentée par un câble 2 fils (2 x 1,5 mm²) à encastrer débouchant à l'arrière de la platine support (schéma ci-contre). Prévoir un transformateur 12 V(AC/DC), 1 A, au tableau électrique.

Il est conseillé de fixer par vis la bouche sur le mur en utilisant les trous dans la platine support prévus à cet effet (le démontage de la bouche n'étant pas nécessaire pour les opérations courantes d'entretien).



Alimentation 230 V : la bouche est alimentée par un câble 2 fils (2 x 1,5 mm²) à encastrer débouchant à l'arrière de la platine support (schéma ci-contre). L'alimentation 230 V~ de la bouche doit comporter un dispositif de protection adapté et repéré au tableau électrique afin de pouvoir procéder aux interventions sur la bouche. Appareil électrique de classe II.

Avant toute intervention sur la bouche, il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique (la minuterie étant en permanence sous tension).

Après avoir retiré la grille, retirer le capot vissé du boîtier de connexion. Les fils sont passés par le passage de câble aménagé sur l'arrière de la platine support et raccordés sur le bornier de connexion.

La platine support de la bouche doit être impérativement vissée sur le mur.

A la première mise sous tension, la bouche doit faire 2 cycles ouverture/fermeture espacés d'environ 40 secondes. La détection se fait après environ 40 secondes.

3.3.4) Bouche BED Tempo élec 230 V RE



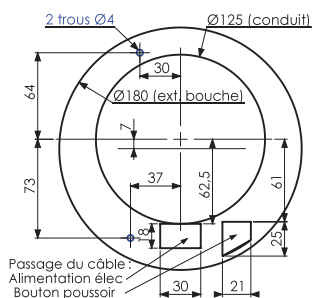
L'alimentation 230 V~ de la bouche qui s'effectue par un câble 2 fils (2 x 1,5 mm²) à encastrer débouchant à l'arrière de la platine support (schéma ci-contre) doit comporter un dispositif de protection adapté et repéré au tableau électrique afin de pouvoir procéder aux interventions sur la bouche. Appareil électrique de classe II.

Après avoir retiré la grille, retirer le capot vissé du boîtier de connexion. Les fils sont passés par le passage de câble aménagé sur l'arrière de la platine support et raccordés sur le bornier de connexion.

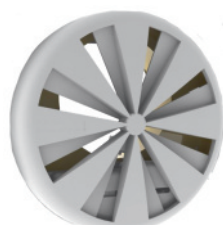
La platine support de la bouche doit être impérativement vissée sur le mur.

A la première mise sous tension, il est normal que la bouche passe au débit maximum d'extraction.

Avant toute intervention sur la bouche, il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique (la minuterie étant en permanence sous tension).



3.3.5) Bouche BEDH Éole



Éole avec manchette Ø125



Éole SM (sans manchette)

La bouche BEDH Éole avec manchette ø 125 se monte par simple emboîtement sur une manchette plastique ø 125.

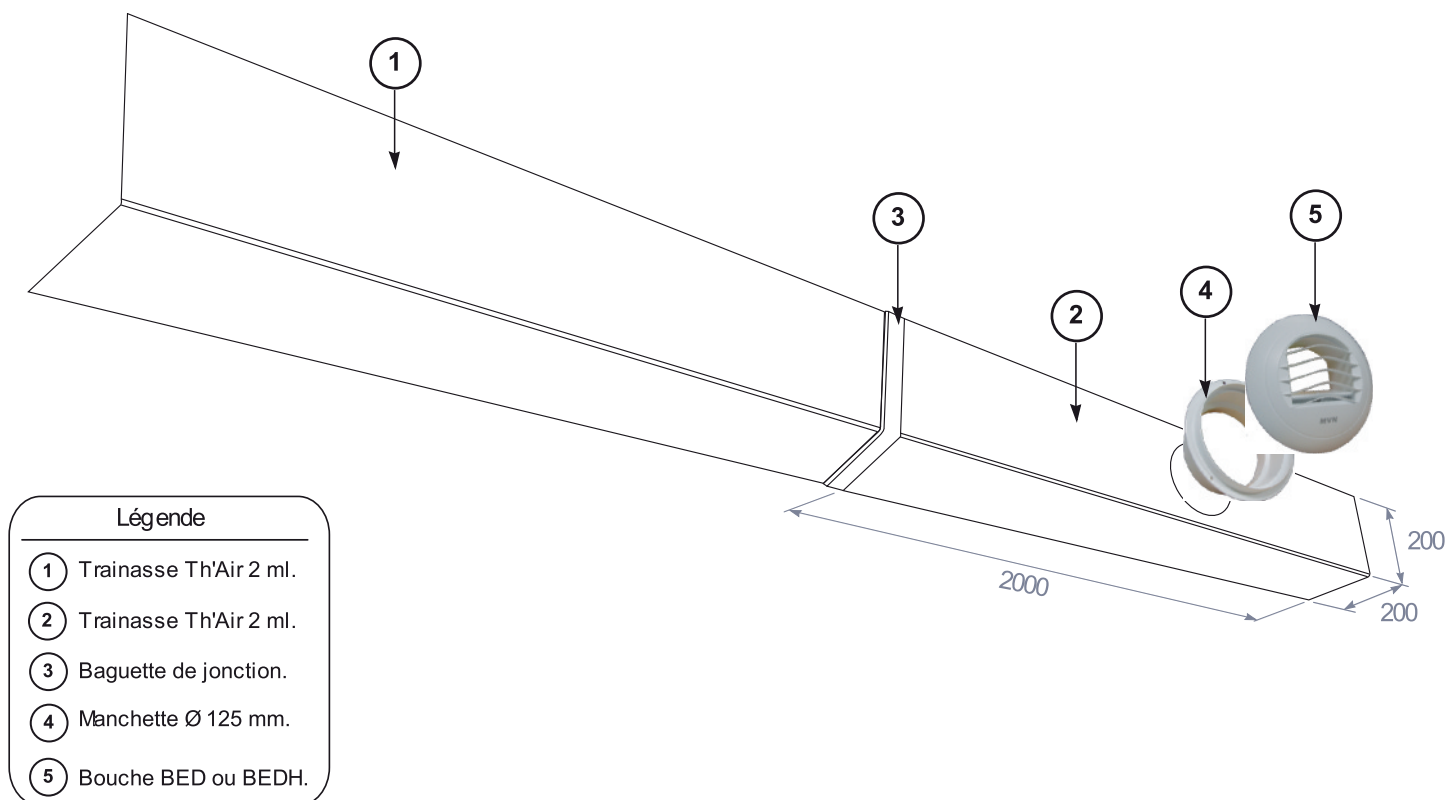
La bouche BEDH Éole SM se visse sur une platine de rénovation alu (vis fournies avec la platine). Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de déboîter le corps de la bouche de la platine pour accéder aux trous de fixations.

3.4) Présentation des trainasses horizontales Th'Air



Trainasse horizontale de l'air représentant des conduits d'extraction ayant une section minimum égale à celle du conduit vertical de raccordement.

En version standard, Th'Air est réalisée par élément de 2 ml représentant une section de 400 cm².



3.5) Montage des trainasses aérauliques Th'Air



- Avant de poser les coffres, vérifier ou préparer tous les passages d'air.
- Les chevilles et vis de fixation ne sont pas fournies.

3.5.1) Pose des fixations



fig.1



fig.2



fig.3

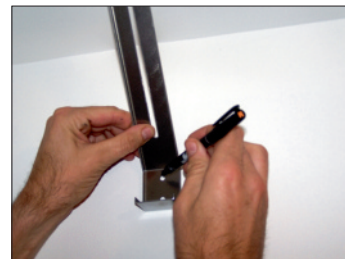


fig.4

Reporter les mesures du coffre, pour pouvoir positionner les fixations et déterminer les trous de fixations à réaliser (fig. 1,2, 3,4). Les supports cornières (fig. 3) devront être percées (côté adhésif) avant d'effectuer cete opération.



Pour fixer les coffres, il faut positionner de manière équidistant les rivets clip (entre 33 à 40 cm suivant la longueur du coffre, cf. paragraphe : mise en place).

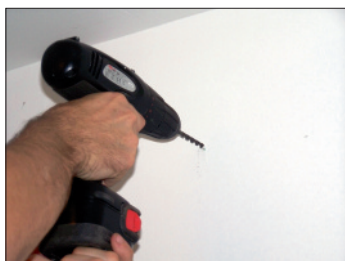


fig.5



fig.6

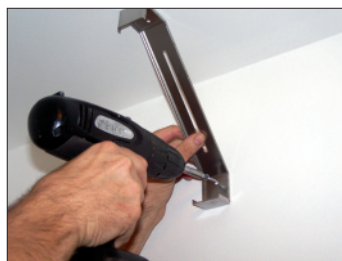


fig.7



fig.8

Fixer les chevilles (chevilles non fournies et à adapter à la nature de la paroi) (fig; 5 et 6) et visser les supports (vis non fournies) (fig. 7 et 8).

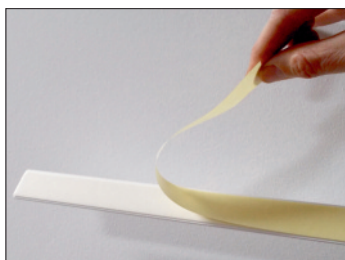


fig.9



fig.10

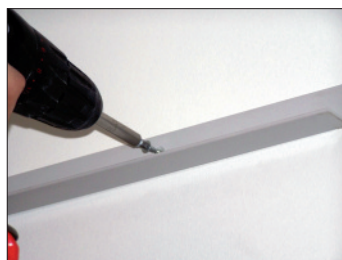


fig.11

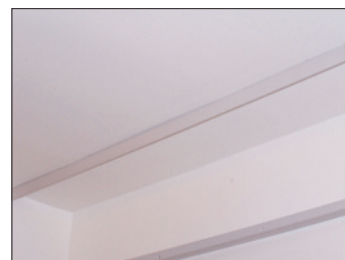


fig.12

Dans le cas du support cornière, décoller le film protecteur de la fixation (fig.9), coller-là à la position requise (fig.10) et visser (vis non fournies) (fig. 11 et 12).



La partie adhésive du support cornière ne sert qu'à son positionnement et non à sa fixation.



Si le perçement n'est pas possible (fig. 5 et 6) (par exemple, présence d'un plancher chauffant) , utiliser du MS35 pour réaliser la fixation du support (fig. 13).



fig.13

3.5.2) Mise en place



fig.14



fig.15

Positionner le coffre sur les fixations (fig. 14 et 15).


 Certains coffres peuvent nécessiter une découpe ou retouche pour s'adapter totalement.



fig.16



fig.17

Percer les trous de fixation du coffre à l'aide d'un foret de Ø 5,2 (fig. 16 et 17).


 Nombre de rivets clip pour un coffre 200x200 :
• 1 ml : 6 clips,
• 1,5 ml : 8 clips,
• 2 ml : 10 clips.



fig.18



fig.19

Finaliser la fixation avec les rivets clip (fournis) (fig. 18 et 19).

Pas d'outils nécessaire, une simple poussée du doigt permet le sertissage.

3.5.3) Étanchéité et finition



fig.20



fig.21

Retirer le film protecteur (fig. 20 et 21).

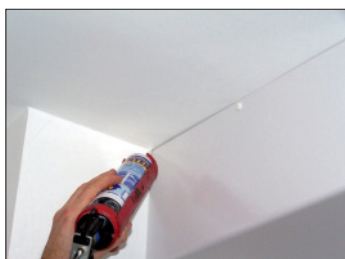


fig.22




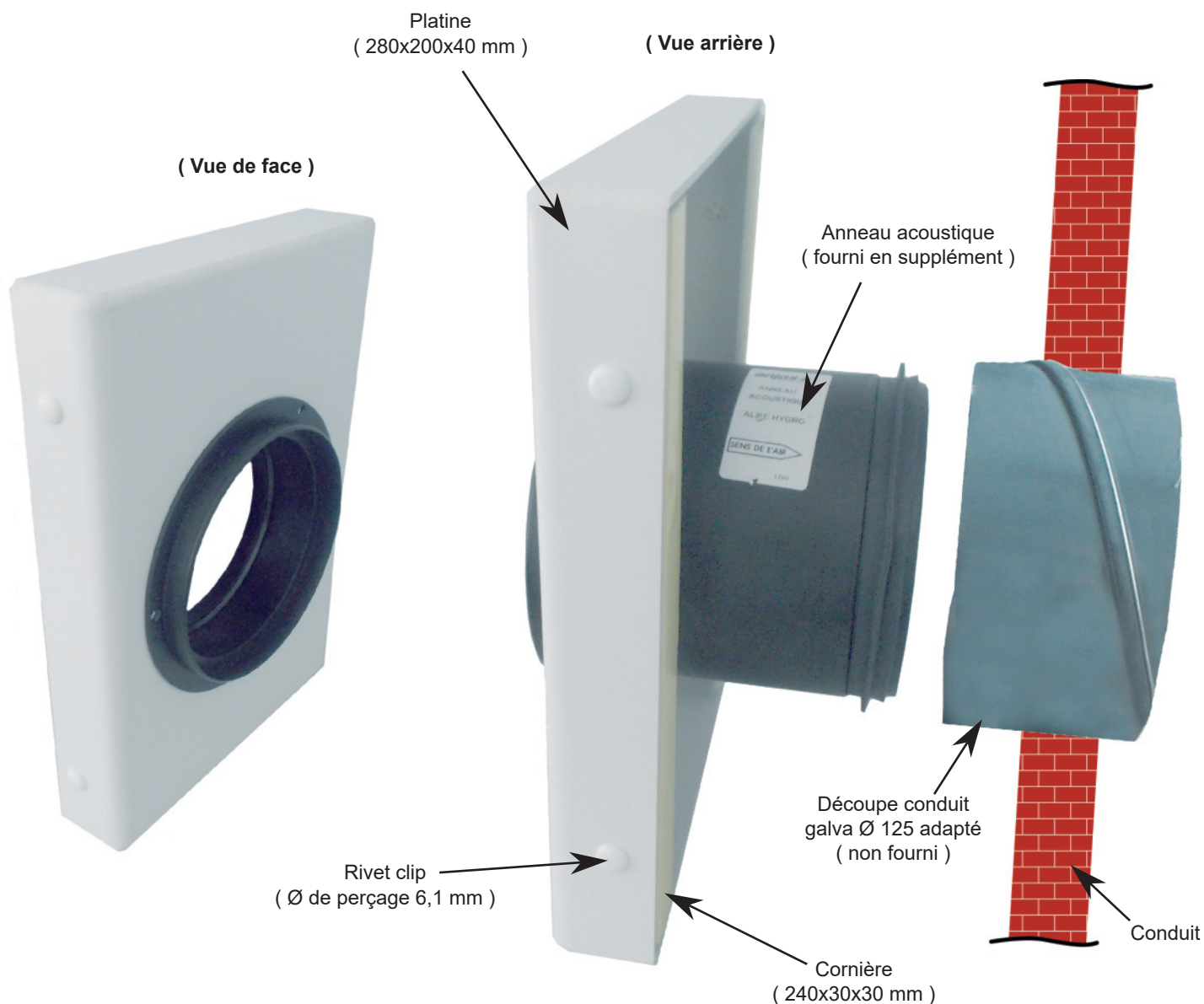
fig.23

Appliquer le joint de SINTESEL blanc, et lisser le à l'aide d'une éponge humide ou d'un pinceau (fig.22).

Installer la bouche d'extraction, si nécessaire (fig. 23).

3.6) Montage platine de rénovation pour anneau acoustique

 Platine de rénovation composée d'une platine, de 2 cornières de fixation (240x30x30 mm) et 4 rivets clip.



Le conduit sera préalablement équipé d'une pièce de raccordement métallique galva Ø 125 (non fournie).

L'anneau acoustique sera maintenu à l'aide d'un conduit galva Ø 125 adapté en fonction de l'interstice entre l'anneau acoustique et le conduit individuel à raccorder.

Visser les 2 cornières de fixation sur le mur, positionner la platine de rénovation et percer 4 trous sur le bord de la platine pour pouvoir y insérer les rivets clip.

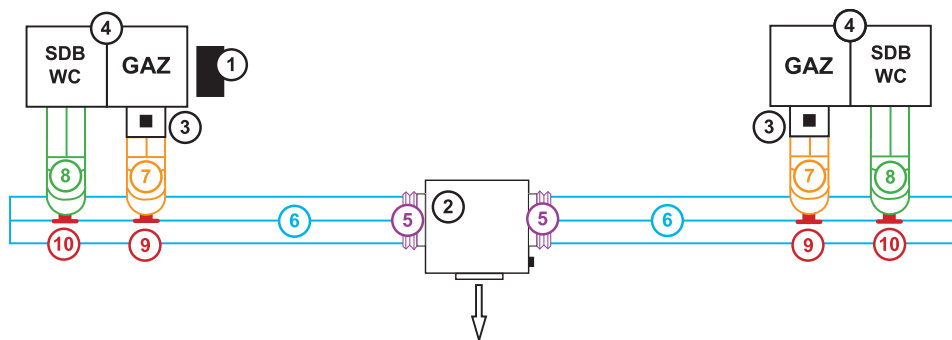
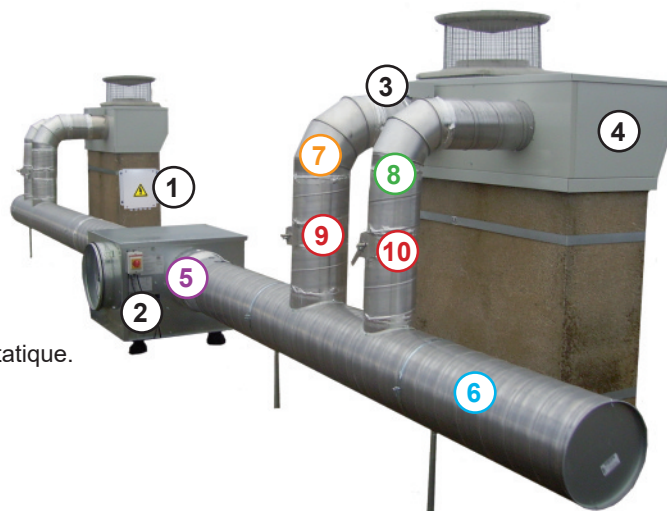
Insérer l'anneau acoustique sur la manchette de la platine, puis sur la manchette métallique.

Terminer la fixation par la pose des rivets clip.


3.7) Mise en œuvre du réseau aéraulique

3.7.1) Description de mise en œuvre du réseau aéraulique Seren'Air

- ① Coffret de sécurité (CDS ou CDS12-n).
- ② Caisson d'extraction mécanique basse pression.
- ③ Sécurité de pression (SDP ou SDP17).
- ④ Caisson de détente, volet de sécurité (VS ou VS08), extracteur statique.

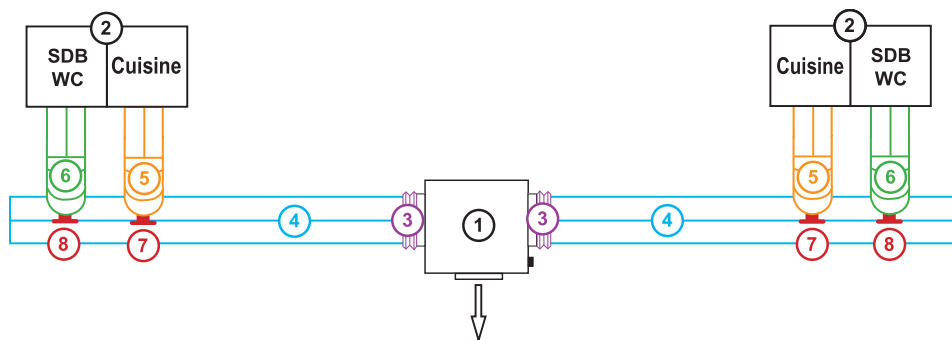
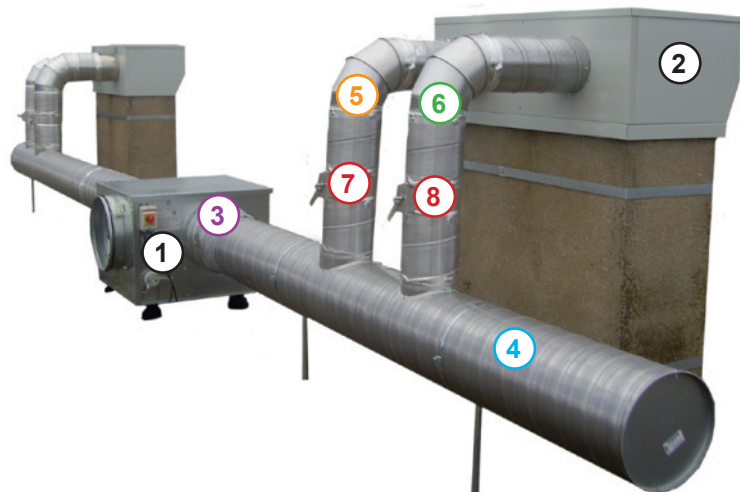


	Seren'Air Auto	Seren'Air Hygro
⑤ Manchette souple.	●	●
⑥ Collecteur en gaine alu de diamètre constant.	●	●
⑦ Piquage en gaine alu.	●	●
⑧ Piquage en gaine alu ou galva.	●	●
⑨ Registre à lame pleine (réseau gaz brûlés).	●	●
⑩ Registre à lame pleine (réseau air vicié).	●	

 Inclinaison légère vers le caisson d'extraction pour éviter les rétentions d'eau (NF DTU 68.3).

3.7.2) Description de mise en œuvre du réseau aéraulique Aven'Air

- ① Caisson d'extraction mécanique basse pression.
- ② Caisson de détente.



	Aven'Air Auto	Aven'Air Hygro
③ Manchette souple.	●	●
④ Collecteur en gaine galva de diamètre constant.	●	●
⑤ Piquage en gaine galva.	●	●
⑥ Piquage en gaine galva.	●	●
⑦ Registre à lame pleine (réseau extraction cuisine).	●	
⑧ Registre à lame pleine (réseau air vicié).	●	

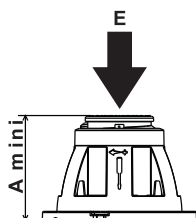
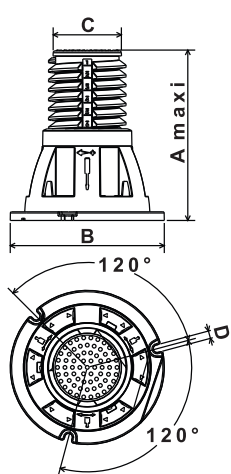


Inclinaison légère vers le caisson d'extraction pour éviter les rétentions d'eau (NF DTU 68.3).

3.8) Mise en œuvre des plots réglables pour caisson d'extraction



Ils permettent d'ajuster le niveau de réglage des caissons d'extraction mécanique. L'embase du pied peut se fixer au sol par l'intermédiaire de 3 vis (non fournis). La partie supérieure du pied est équipé d'un patin souple antidérapant. L'ajustement en hauteur s'effectue en tournant le corps du pied.



Hauteur d'ajustement	A	85 mm mini à 135 mm maxi
Diamètre de l'embase	B	125 mm
Diamètre joint antidérapant	C	55 mm
Diamètre vis fixation	D	5 mm
Charge par pied	E	450 kg

3.8.1) Mise en œuvre



fig.24



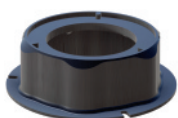
fig.25



fig.26

- Retourner le caisson d'extraction et positionner les pieds (fig.24).
- Fixer les pieds sur le caisson d'extraction avec des vis autoforeuses (vis non fournies) (fig.25).
- Retourner le caisson d'extraction, et à l'aide d'un tournevis et d'un niveau, positionner le d'aplomb (fig.26).

3.8.2) Option : réhausse de plot réglable



La réhausse permet d'augmenter la plage de réglage de hauteurs des plots de réglages de 55 mm. La réhausse est équipée de 3 points de fixation au sol. Chaque réhausse peut supporter une charge de 400 kg.

3.9) Équipement des conduits de fumée et de ventilation sur les souches utilisées



Les photos pour représenter l'équipement des souches utilisées ne sont pas contractuelles et ne sont données qu'à titre d'exemple. Elles ne seraient pas à même de représenter la réalité de votre site à équiper ou de façon fortuite.

3.9.1) Préparation des souches (fig.27)



fig.27



fig.28



fig.29

Araser les souches (fig.28).

Balayer soigneusement la surface de la souche (fig.29). Elle doit être parfaitement propre et sans poussières.

3.9.2) Assemblage des caissons de détente CCG, CCV et Adapt'Air



fig.30

Les caissons de détente du conduit de fumée (CCG) ou ventilation (CCV) sont livrés en kit (fig.30). Ces caissons sont fabriqués sur mesures, il est donc nécessaire de suivre les indications fournis : plans d'assemblage et plans des réseaux aérauliques comprenant le repérage de chaque type de caisson de détente.



Se munir des plans d'assemblages fournis, et des plans des réseaux aérauliques.



fig.31



fig.32



fig.33

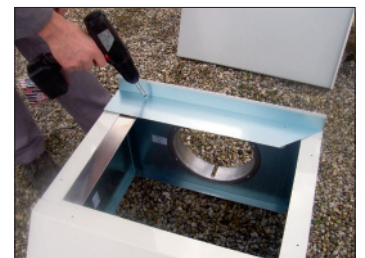


fig.34

Réaliser un filet de polymère MS 35 (fourni) sur les éléments à étancher avant l'assemblage mécanique définitif (fig.31).

Positionner les éléments en contact (fig.32).

Fixer définitivement les assemblages des caissons à l'aide de vis auto-taraudeuses \varnothing 4,2x13 (vis non fournies) (fig.33).

Réaliser un filet de polymère MS 35 (fourni) et fixer les bavettes des caissons à l'aide de vis auto-taraudeuses \varnothing 4,2x13 (vis non fournies) (fig.34).

3.9.3) Équipement du conduit de ventilation



fig.35



fig.36



fig.37



fig.38

Sur le pourtour de l'élément maçonné, parfaitement propre et sans poussières (fig.29, paragraphe 3.9.1) , réaliser un cordon généreux de polymère MS 35 (fourni) (fig.35 et 36). Cette étape permet, à la fois, l'assemblage et l'étanchéité.
Appliquer le caisson de détente CCV sur la souche, et mettre de niveau (fig.37).
Visser le couvercle sur le caisson avec les vis tôle THRD 6,3x25 (vis fournies) (fig.38).



Laissez sécher 24 heures avant la mise en place des autres accessoires.

3.9.4) Équipement du conduit de fumée

3.9.4.1) Pose du caisson de détente du conduit de fumée (CCG) sur sa souche



fig.39



fig.40



fig.41

Sur le pourtour de l'élément maçonné, parfaitement propre et sans poussières (fig.29, paragraphe 3.9.1) , réaliser un cordon généreux de polymère MS 35 (fourni) (fig.39 et 40). Cette étape permet, à la fois, l'assemblage et l'étanchéité.
Appliquer le caisson CCG sur la souche, et mettre de niveau (fig.41).



fig.42



fig.43



fig.44



fig.45

Poser le support du volet VS08 (fig.42).
Poser le volet VS08 sur son support (fig.43). **Le volet VS08 n'est pas fixé par des vis, mais simplement posé sur son support.**
Poser le couvercle sur le caisson CCG (fig.44).
Visser le couvercle sur le caisson avec les vis tôle THRD 6,3x25 (vis fournies) (fig.45).



Laissez sécher 24 heures avant la mise en place des autres accessoires.

3.9.4.2) Pose du SDP ou SDP 17 sur le caisson de détente du conduit de fumée (CCG)



fig.46



fig.47

Prendre un SDP ou SDP 17, introduire le câble de connection dans le caisson et connecter la fiche au volet de sécurité VS08 (fig.46). Le fixer sur son support de niveau (fig.47), se reporter aux paragraphes montage et raccordement SDP et SDP 17.

3.9.4.3) Pose de l'extracteur statique sur le caisson de détente du conduit de fumée (CCG)

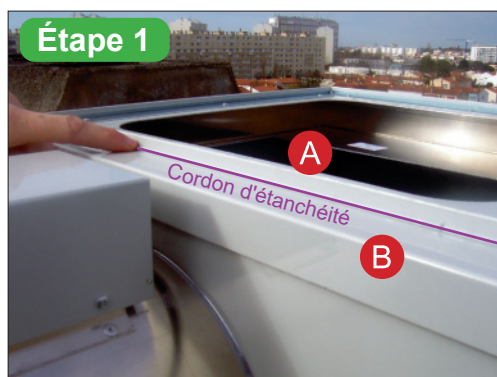
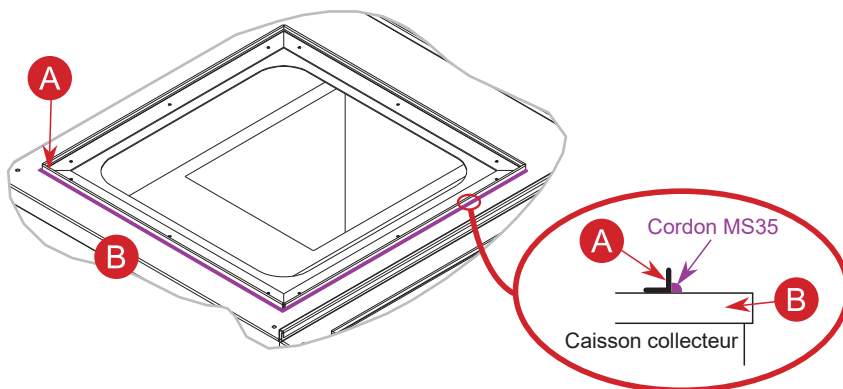


fig.48



Réaliser un cordon d'étanchéité au droit de la jonction du support de l'extracteur statique **A** et du capot **B** , sur les 4 faces, à l'aide d'un filet de polymère MS35 (fourniture spécifique MVN) (fig.48).



fig.49



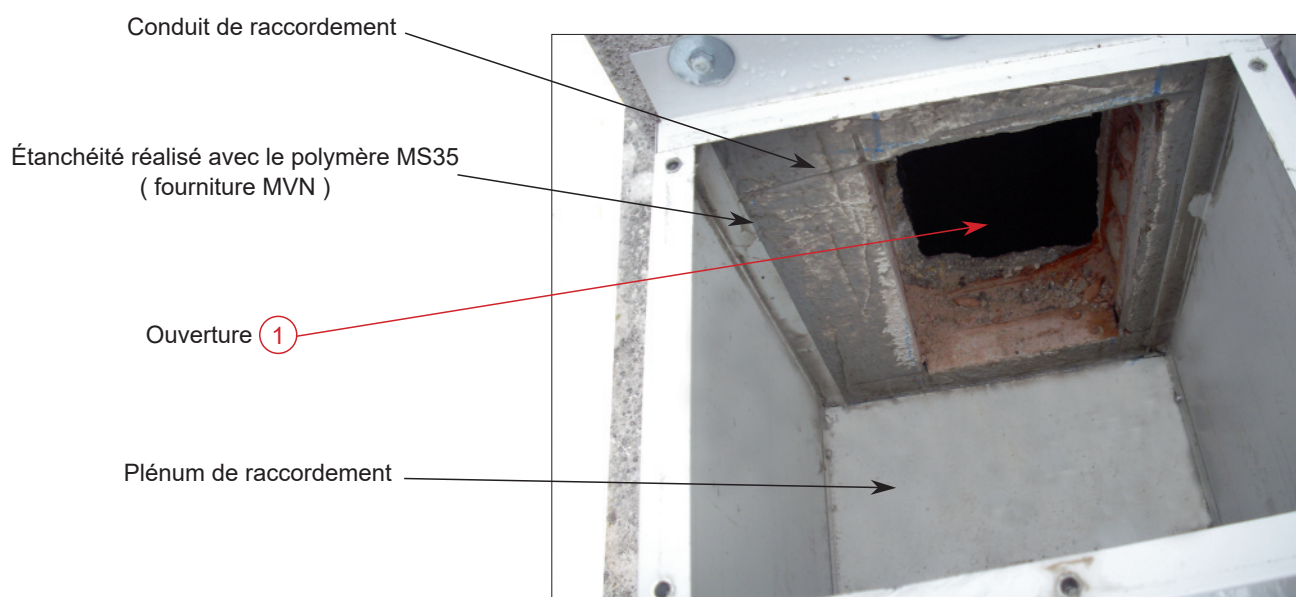
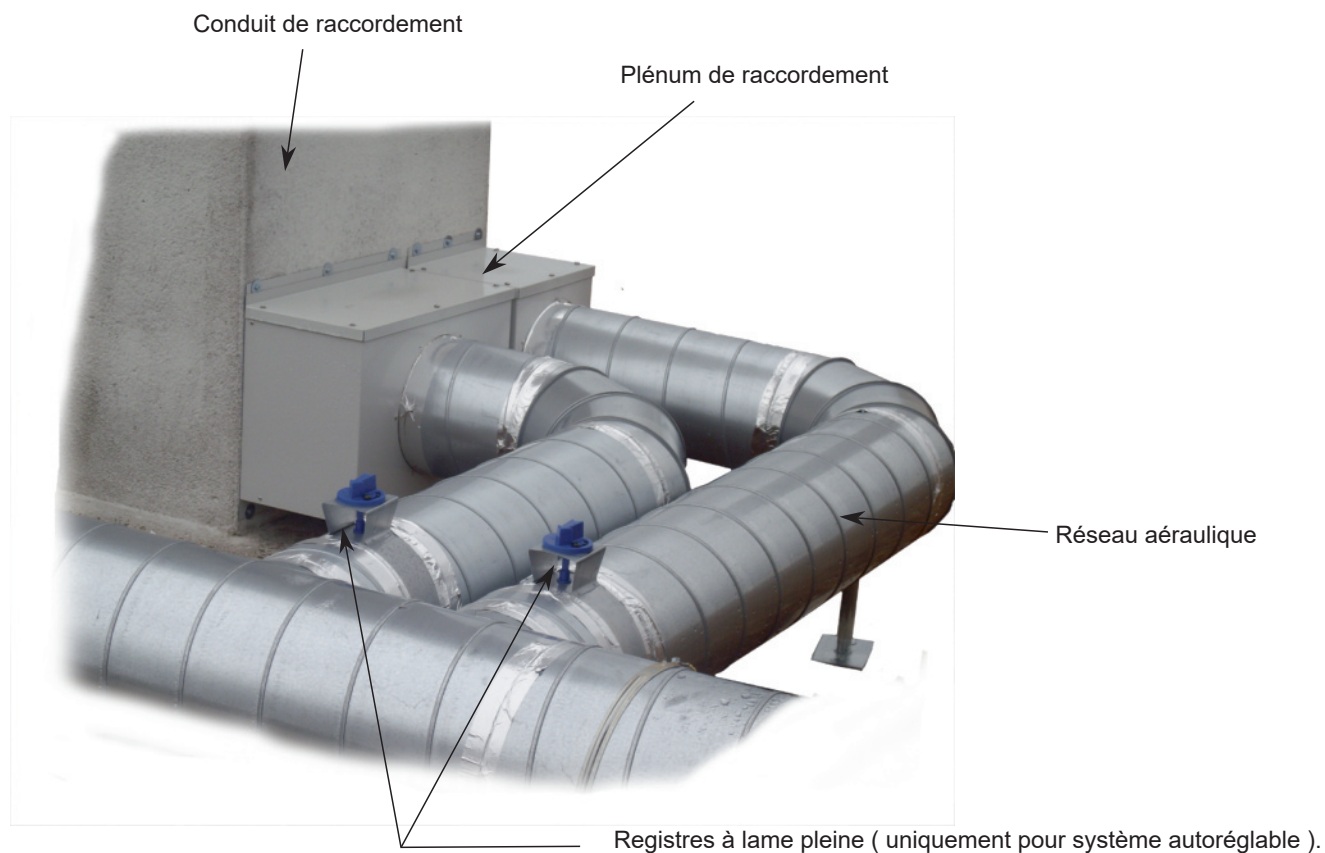
fig.50



fig.51

Poser le socle béton de l'extracteur statique (fig.49).
Poser la grille anti volatile sur le socle béton de l'extracteur statique (fig.50).
Poser le chapeau béton de l'extracteur statique (fig.51).

3.9.4.4) Mise en œuvre plénum de raccordement



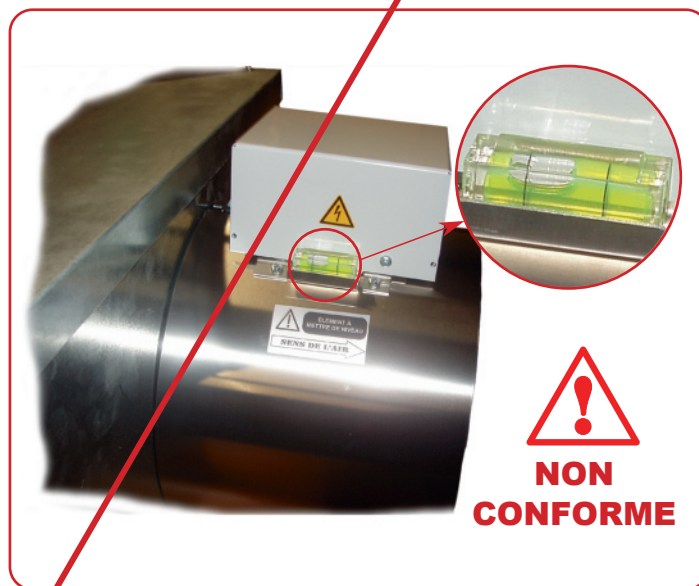
L'ouverture (①) doit être conforme à la dimension de raccordement.

Exemples :

- conduit 20x20, ouverture à faire : 20x20,
- conduit 12,5x20, ouverture à faire : 12,5x20.

3.10) Montage et raccordements électrique du SDP

3.10.1) Assemblage sur le caisson de détente CCG



A- Le SDP doit être monté de niveau.

B- Un fois monté, vérifier le bon retour à zéro du balancier. Pour cela exercer une légère pression sur le disque, puis relacher le : il doit revenir à sa position initiale.

3.10.2) Raccordements électriques



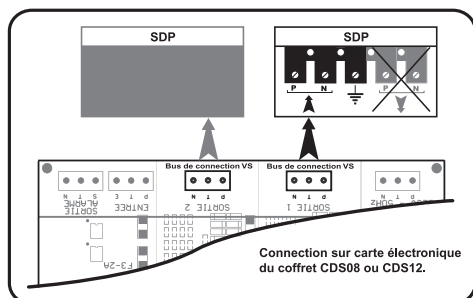
Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



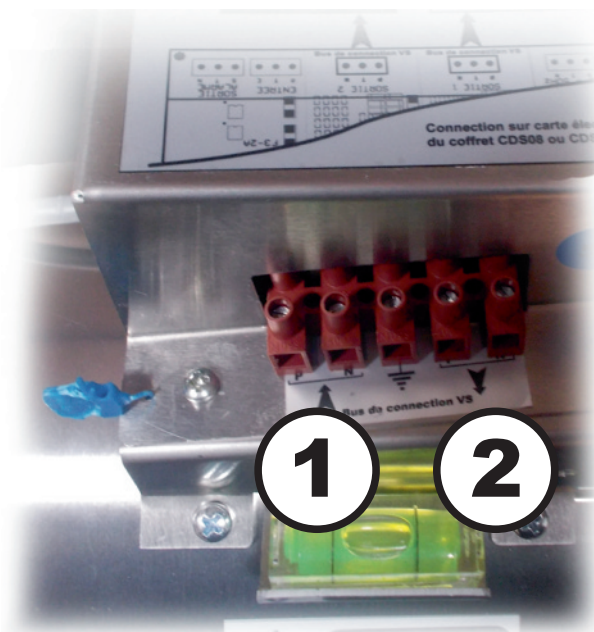
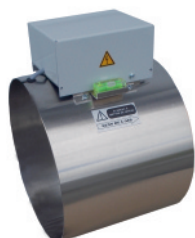
Se reporter à la notice technique du coffret **CDS12**. Cette notice est disponible sur www.mvnfrance.com.



A - Démontez le capot de protection.
B - Raccorder sur le connecteur :



C - Remonter le capot protecteur.

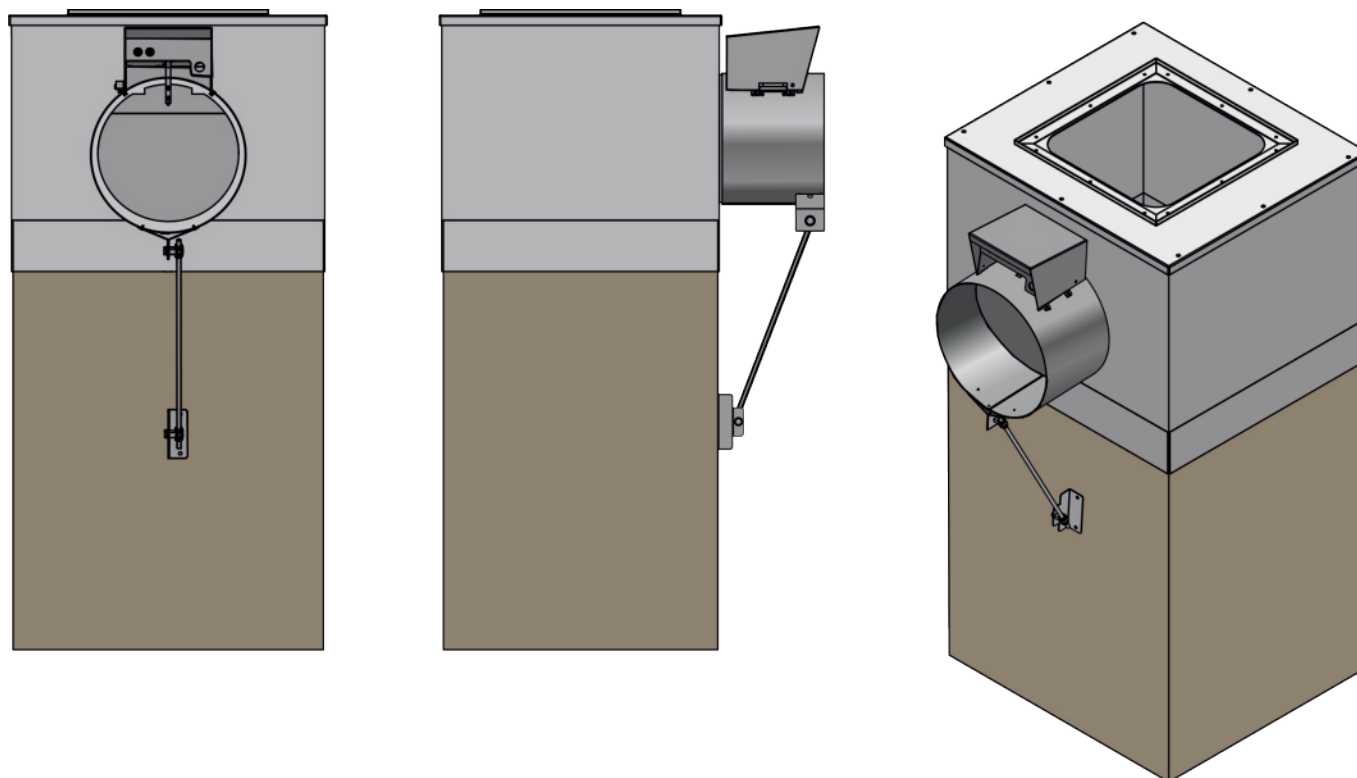
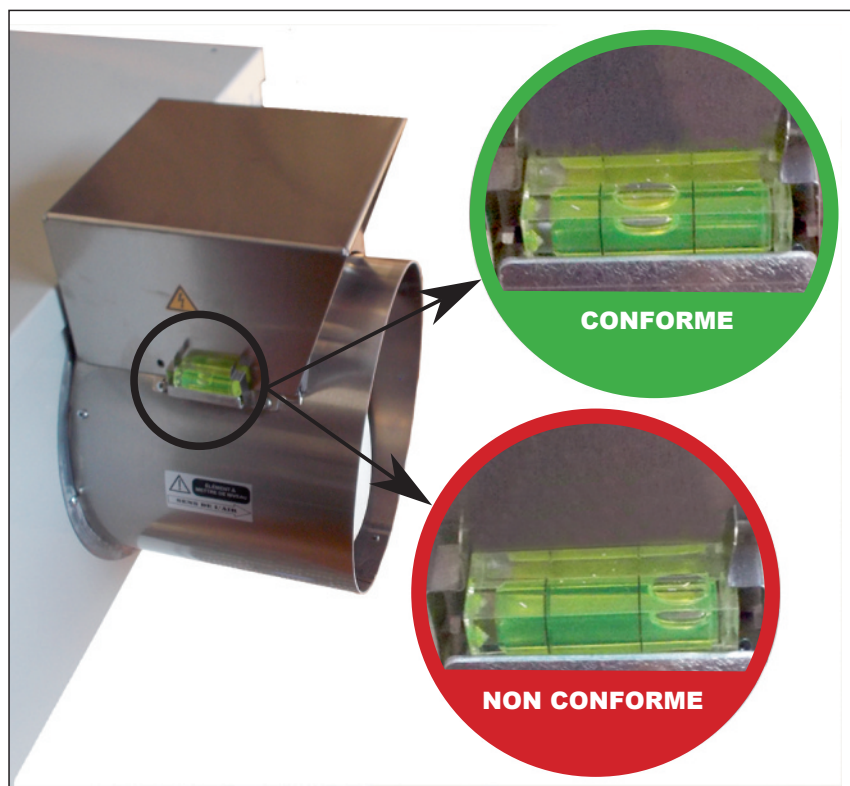


		① Entrée	② Sortie
1 seul SDP		Depuis Coffret de sécurité CDS08 ou CDS 12.	Non raccordé.
Plusieurs SDP	1er SDP	Depuis Coffret de sécurité CDS08 ou CDS 12.	Vers SDP suivant.
	Les autres	Depuis SDP précédent.	Vers SDP suivant.

3.11) Montage et raccordements électrique du SDP 17

3.11.1) Assemblage sur le caisson de détente CCG

- A- Installer le contrôleur SDP17 à son emplacement spécifique au niveau du caisson collecteur gaz CCG, grâce à son détrompeur situé sur la sortie des produits de combustion, en ayant eu soin d'insérer le câble de raccordement munie de sa fiche à l'intérieur du caisson CCG.
- B- Positionner le contrôleur SDP17 de niveau (à l'aide de la bulle de niveau intégrée au produit).
- C- Fixer le contrôleur SDP 17 à l'aide de 4 vis autoforeuses (vis non fournies).
- D- Mettre en place le pied support sous le contrôleur SDP 17 et le fixer à l'aide de 2 vis (vis non fournies) sur la souche.
- E- Vérifier le bon retour à zéro du balancier. Pour cela exercer une légère pression sur le disque du contrôleur SDP 17, puis relacher le : il doit revenir à sa position initiale.



3.11.2) Raccordements électriques

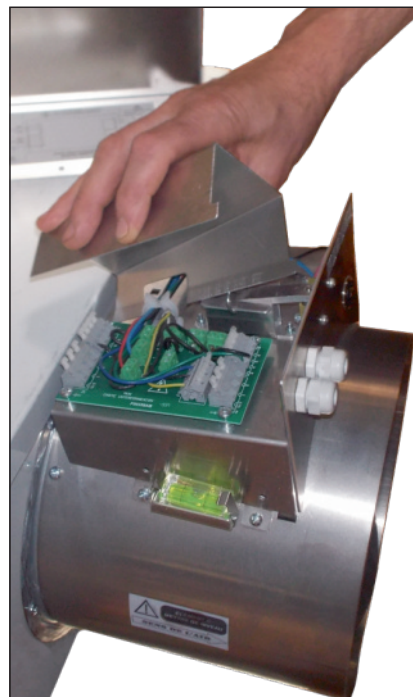


Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

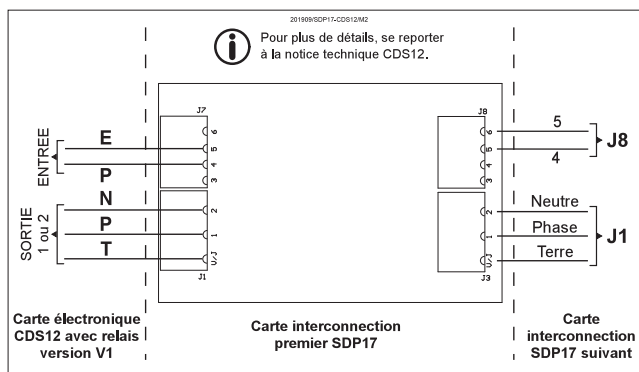
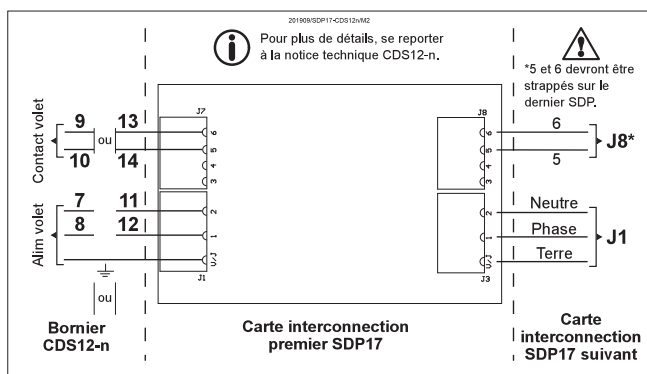


Se reporter à la notice technique du coffret installé : **CDS12** ou **CDS12-n**. Ces notices sont disponibles sur www.mvnfrance.com.

- A - Dévisser les 2 vis du chapeau (capot de finition) et retirer le.
- B - Déboîter le capot de protection de la carte électronique^(*).



- C - Passer le ou les câbles de raccordement par les presse-étoupes.
- D - Raccorder les câbles sur les bornes de la carte électronique suivant le modèle de coffret de sécurité installé.

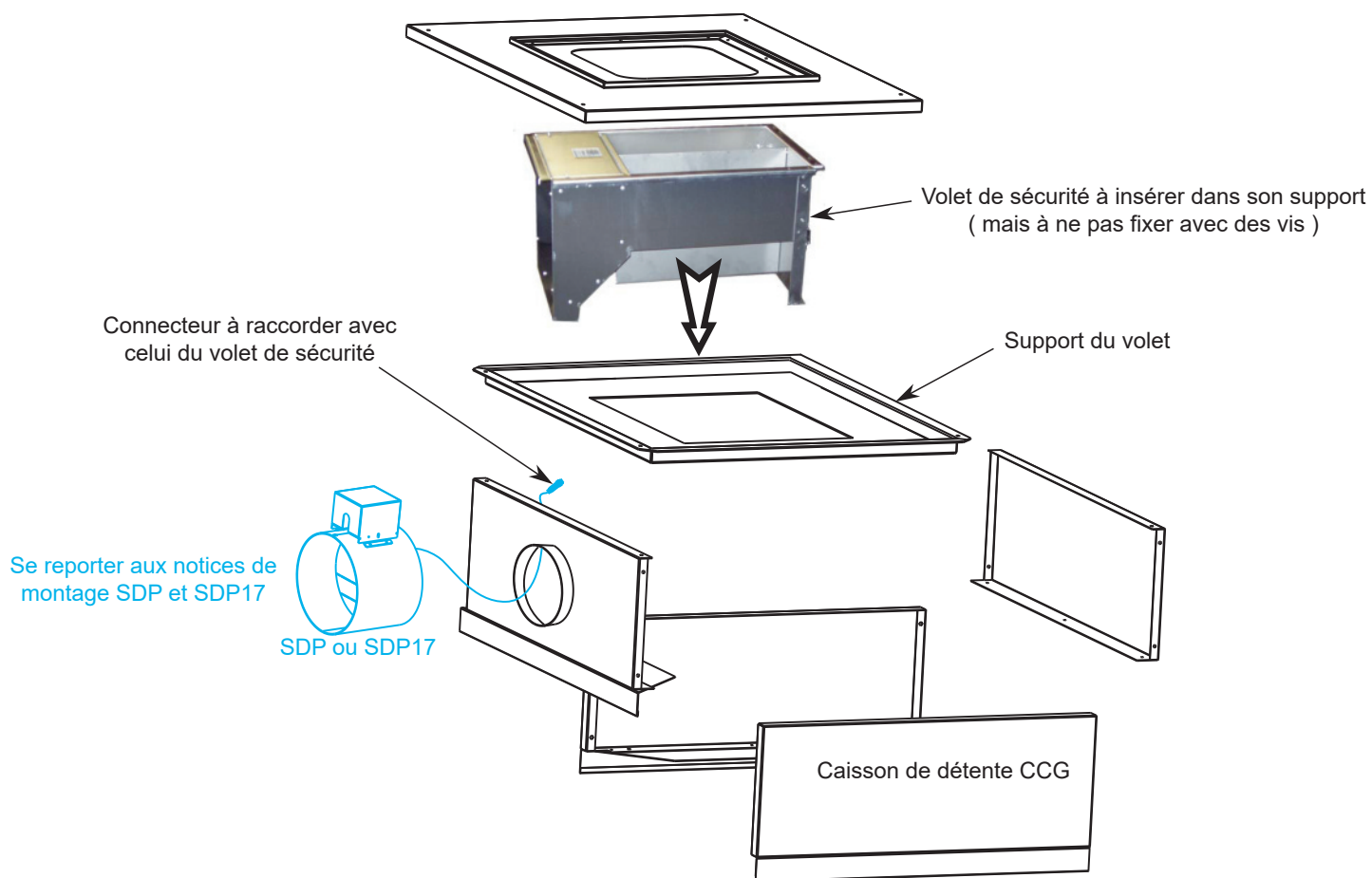


- E - Remonter le capot de protection de la carte électronique^(*).
- F - Remonter le chapeau (capot de finition) et revisser le.

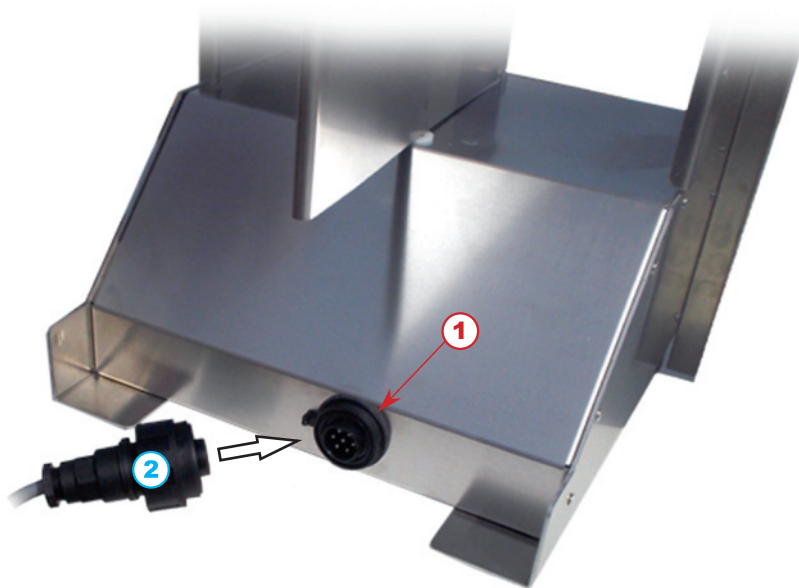
^(*) : le capot de protection de la carte électronique est présent sur le SDP17 depuis 2021.

3.12) Montage et raccordement électrique du volet de sécurité VS 08

3.12.1) Assemblage sur le caisson de détente CCG



3.12.2) Raccordement



① Connecteur sur VS08 pour raccorder le SDP.

② Fiche venant du SDP ou SDP17.

Emboîter et visser la fiche (①) venant du SDP ou SDP17 sur le connecteur (②) du volet de sécurité VS08.



Attention : ne pas exécuter de manoeuvre forcée de fermeture du volet VS08 manuellement.

3.13) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CDS12 (Seren'Air)

Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du coffret CDS12, disponible sur www.mvnfrance.com.



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

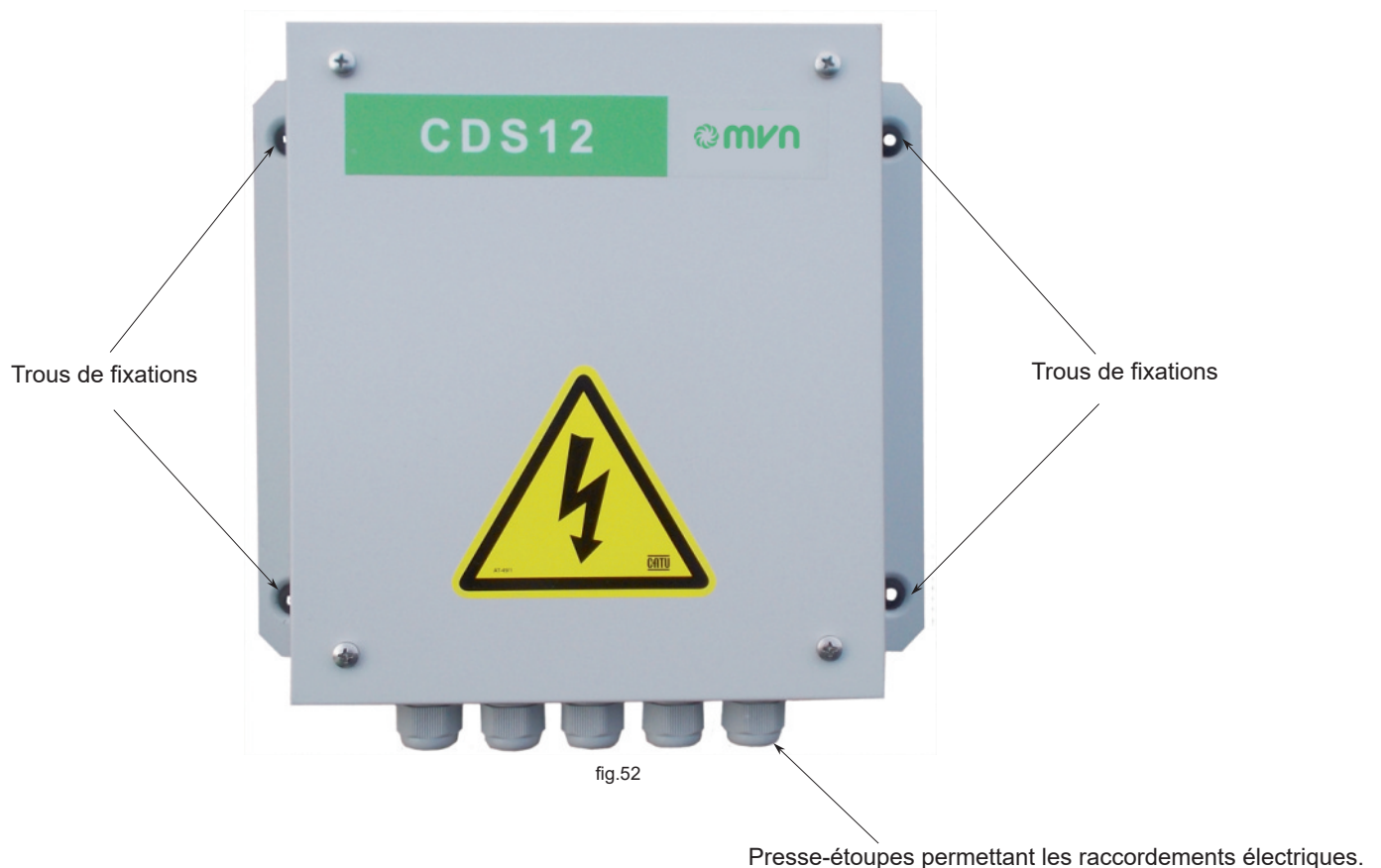
Ce coffret (fig.52) est disponible en 2 versions : CDS12 et CDS12 avec relais version V1.

3.13.1) Mise en œuvre

Ce coffret (fig.52) peut être positionné soit à l'extérieur en toiture terrasse soit en toitures combles . Son installation doit être effectué par un professionnel qualifié conformément aux textes et règlement de sécurité en vigueur. La protection de l'alimentation électrique doit être assurée en tête d'installation des services généraux par un interrupteur ou disjoncteur différentiel 300 mA de calibre approprié. La mise en œuvre du système associant le coffret CDS12 doit être réalisé conformément à la NF-C-15-100 relative aux installations électriques basse tension.



Ce coffret (fig.52) doit toujours être fixé sur un support vertical plein à l'aide de quatre vis (vis non fournies).



3.13.2) Raccordements électriques et mise en service

Pour effectuer les raccordements électriques, se reporter à la **notice technique CDS12** : coffret de surveillance à sécurité positive.



Tous perçages ou modifications sur le coffret sont interdits (dégradation de l'indice de protection), l'utilisation des presse-étoupes est obligatoire pour le passage des câbles.

La mise en service des installations doit être réalisée lorsque tous les composants sont installés (caissons d'extraction; bouches d'extraction; entrées d'air etc... et conduits ramonés), afin de garantir les conditions normales de fonctionnement du système.

3.14) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CDS12-n (Seren'Air)

Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du coffret CDS12-n, disponible sur www.mvnfrance.com.



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

3.14.1) Mise en œuvre

Ce coffret (fig.53) peut être positionné soit à l'extérieur en toiture terrasse soit en toitures combles . Son installation doit être effectué par un professionnel qualifié conformément aux textes et règlement de sécurité en vigueur. La protection de l'alimentation électrique doit être assurée en tête d'installation des services généraux par un interrupteur ou disjoncteur différentiel 300 mA de calibre approprié. La mise en œuvre du système associant le coffret CDS12-n doit être réalisé conformément à la NF-C-15-100 relative aux installations électriques basse tension.



Ce coffret (fig.53) doit toujours être fixé sur un support vertical plein à l'aide de quatre vis (vis non fournies).



3.14.2) Raccordements électriques et mise en service

Pour effectuer les raccordements électriques, se reporter à la **notice technique CDS12-n** : coffret d'asservissement pour 6 caissons d'extraction mécanique basse pression maxi.



Tous perçages ou modifications sur le coffret sont interdits (dégradation de l'indice de protection), l'utilisation des presse-étoupes est obligatoire pour le passage des câbles.

La mise en service des installations doit être réalisée lorsque tous les composants sont installés (caissons d'extraction; bouches d'extraction; entrées d'air etc... et conduits ramonés), afin de garantir les conditions normales de fonctionnement du système.

3.15) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CTN (Novat'Air)

Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du coffret CTN, disponible sur www.mvnfrance.com.



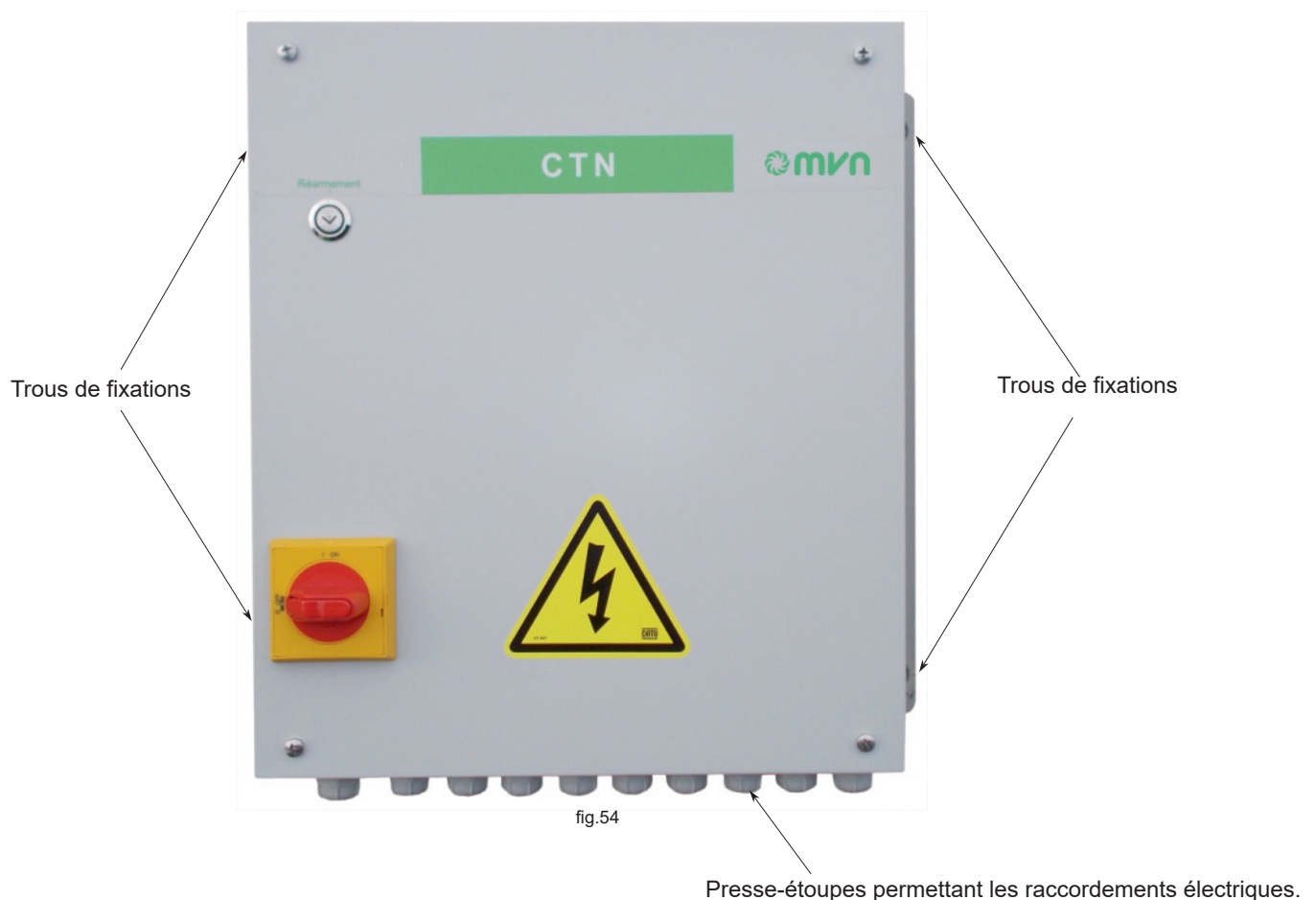
Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

3.15.1) Mise en œuvre

Ce coffret (fig.54) peut être positionné soit à l'extérieur en toiture terrasse soit en toitures combles . Son installation doit être effectué par un professionnel qualifié conformément aux textes et règlement de sécurité en vigueur. La protection de l'alimentation électrique doit être assurée en tête d'installation des services généraux par un interrupteur ou disjoncteur différentiel 300 mA de calibre approprié. La mise en œuvre du système associant le coffret CTN doit être réalisé conformément à la NF-C-15-100 relative aux installations électriques basse tension.



Ce coffret (fig.54) doit toujours être fixé sur un support vertical plein à l'aide de quatre vis (vis non fournies).



3.15.2) Raccordements électriques et mise en service

Pour effectuer les raccordements électriques, se reporter à la **notice technique CTN** : coffret d'asservissement pour 8 tourelles maxi.



Tous perçages ou modifications sur le coffret sont interdits (dégradation de l'indice de protection), l'utilisation des presse-étoupes est obligatoire pour le passage des câbles.

La mise en service des installations doit être réalisée lorsque tous les composants sont installés (touvelles d'extraction; bouches d'extraction; entrées d'air etc... et conduits ramonés), afin de garantir les conditions normales de fonctionnement du système.

3.16) Mise en œuvre, raccordements électrique, mise en service du coffret CTN V1

Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du coffret CTN, disponible sur www.mvnfrance.com.



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

3.16.1) Mise en œuvre

Ce coffret (fig.55) peut être positionné soit à l'extérieur en toiture terrasse soit en toitures combles . Son installation doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux textes et règlement de sécurité en vigueur. La protection de l'alimentation électrique doit être assurée en tête d'installation des services généraux par un interrupteur ou disjoncteur différentiel 300 mA de calibre approprié. La mise en œuvre du système associant le coffret CTN V1 doit être réalisée conformément à la NF-C-15-100 relative aux installations électriques basse tension.



Ce coffret (fig.55) doit toujours être fixé sur un support vertical plein à l'aide de quatre vis (vis non fournies).



3.16.2) Raccordements électriques et mise en service

Pour effectuer les raccordements électriques, se reporter à la **notice technique CTN V1** : coffret d'asservissement pour 8 tourelles maxi.



Tous perçages ou modifications sur le coffret sont interdits (dégradation de l'indice de protection), l'utilisation des presse-étoupes est obligatoire pour le passage des câbles.

La mise en service des installations doit être réalisée lorsque tous les composants sont installés (touvelles d'extraction; bouches d'extraction; entrées d'air etc... et conduits ramonés), afin de garantir les conditions normales de fonctionnement du système.

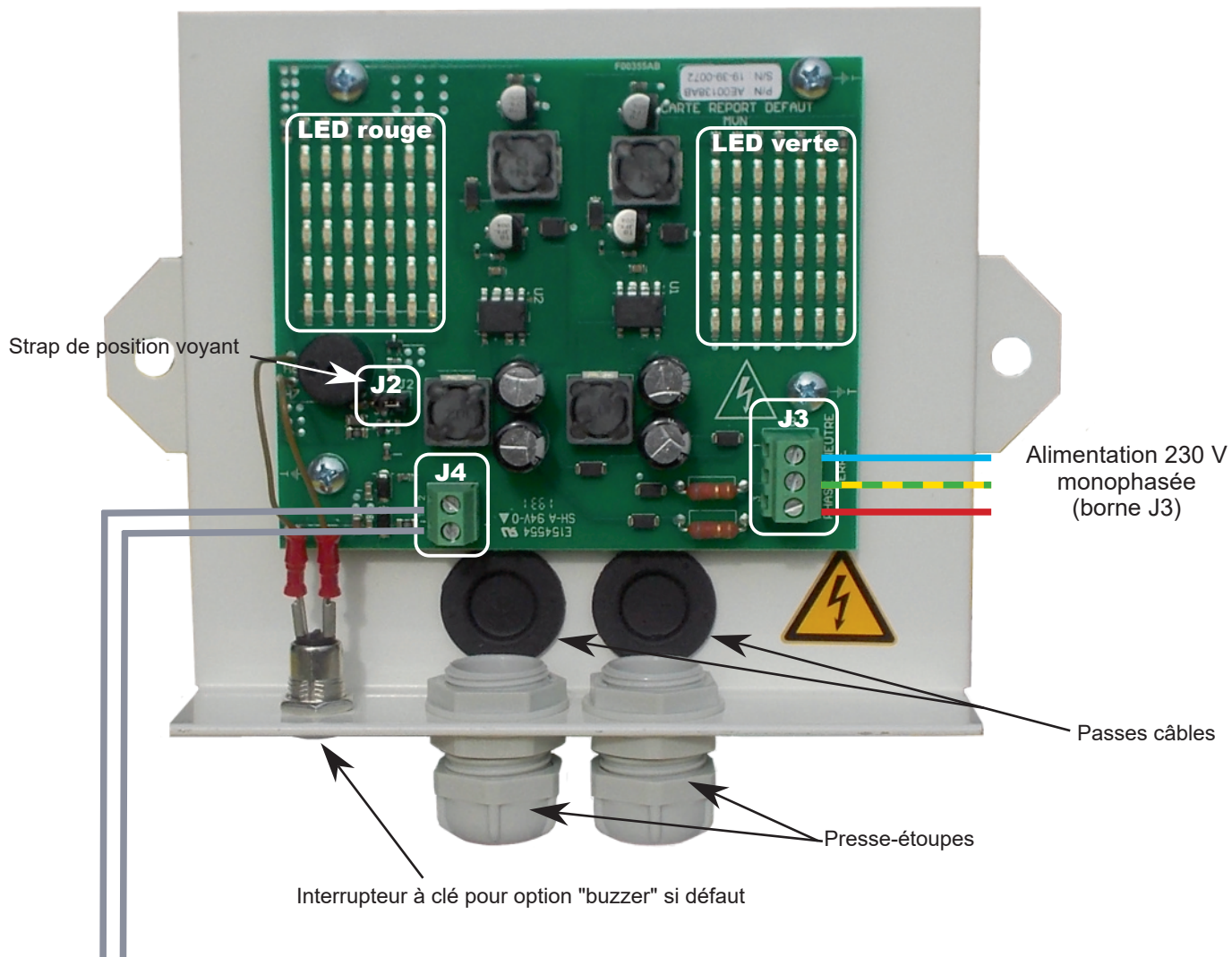
3.17) Raccordements et paramétrage du boîtier de report d'alarme

Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du boîtier de report d'alarme, disponible sur www.mvnfrance.com.



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.

3.17.1) Raccordements électriques



Pressostat ou RMEC ou compacto suivant caisson ou tourelle d'extraction basse pression utilisé.
Bornes 21 et 24 sur relais sur coffret CDS12 avec relais pour version V1.
Report de défaut sur blocs de jonction 5 et 6 pour CDS12-n ou CTN.
(borne J4)



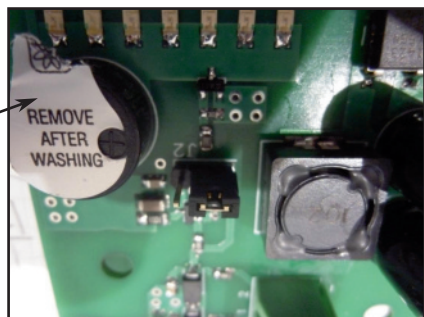
Ne pas raccorder l'alimentation 230 V monophasée sur le connecteur J4.

Tous perçages ou modifications sur le coffret sont interdits (dégradation de l'indice de protection), l'utilisation des presse-étoupes est obligatoire pour le passage des câbles.

3.17.2) Position du strap pour le choix des voyants "sous tension" et "défaut"

Strap positionné sur 1 et 2 de J2
(réglage usine par défaut)

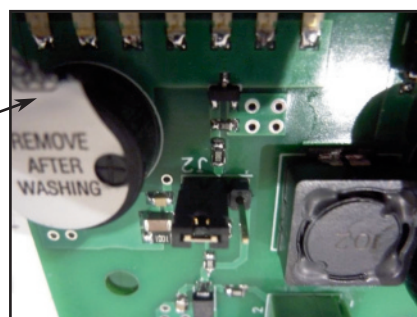
Décoller l'étiquette de protection sur le buzzer.



Le voyant rouge s'allume quand un défaut est présent.
Le voyant vert est allumé (présence tension).

Strap positionné sur 2 et 3 de J2

Décoller l'étiquette de protection sur le buzzer.



Le voyant rouge s'éteint quand un défaut est présent.
Le voyant vert reste allumé (présence tension).

4) Maintenance - Interventions et préconisations

4.1) Seren'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Important

Vérification de la conformité de l'installation d'origine.
Se référer au rapport de mise en service des points de contrôle de sécurité si existant.

Un entretien et un contrôle technique doivent être réalisés une fois par an :

- Nettoyage des pâles du caisson d'extraction, graissage des paliers, si nécessaires.
- Nettoyage et dépoussiérage du moteur et du caisson.
- Vérification des connexions électriques, des caractéristiques de fonctionnement du caisson d'extraction (vitesse ou débit, pression...).
- Contrôle et mesure tension (V) et puissance absorbée (W) du caisson d'extraction.
- Vérification du ou des coffrets de sécurité et de protection CDS.
- Contrôle du fonctionnement et nettoyage des SDP.
- Vérification et nettoyage des volets de sécurité.
- Simulation d'un dysfonctionnement du caisson d'extraction basse pression avec vérification du bon fonctionnement des volets de sécurité et des renvois d'alarmes (sonores, lumineux, GTC...).
- Vérification visuelle de l'étanchéité à l'air et nettoyage des conduits aérauliques en combles ou terrasse avec contrôle de leurs fixations.
- Contrôle des raccords souples tels que les manchettes de raccordement du caisson d'extraction.
- Ramonage des conduits de fumée et de ventilation.
- Vérification de la conformité de l'installation d'origine : absence de hotte, sèche linge motorisée ou autres appareils raccordés au système de ventilation.
- Contrôle de la présence de passage de transit d'air et que que les entrées d'air ne sont pas obstruées.
- Contrôle que les trappes d'accès et de visite sur les conduits sont toutes refermées et étanches après entretien.

Cette entretien peut être complété par une vérification de l'état et du fonctionnement des entrées d'air et des bouches d'extraction dans les logements, associé à des mesures de débits portes et fenêtres fermées.

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant un durée de 1 an à compter de la date de mise en service. Au titre de la garantie, la seule obligation pesant sur MVN sera, à son choix, de remplacer ou de réparer le ou les produit(s) ou l'élément reconnu défectueux par ses services. Les frais de déplacement restent à la charge du client.

La responsabilité de MVN ne saurait être impliquée en cas incident ou accident sur le fonctionnement de la ventilation mécanique basse pression, si le prestataire ne possède pas de personnel qualifié.

4.2) Aven'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Vérification de la conformité de l'installation d'origine.

Un entretien et un contrôle technique doivent être réalisés une fois par an :

- Nettoyage des pâles du caisson d'extraction, graissage des paliers, si nécessaires.
- Nettoyage et dépoussiérage du moteur et du caisson.
- Vérification des connexions électriques, des caractéristiques de fonctionnement du caisson d'extraction (vitesse ou débit, pression...).
- Contrôle et mesure tension (V) et puissance absorbée (W) du caisson d'extraction.
- Simulation d'un dysfonctionnement du caisson d'extraction basse pression avec vérification du bon fonctionnement des renvois d'alarmes (sonores, lumineux, GTC...).
- Vérification visuelle de l'étanchéité à l'air et nettoyage des conduits aérauliques en combles ou terrasse avec contrôle de leurs fixations.
- Contrôle des raccords souples tels que les manchettes de raccordement du caisson d'extraction.
- Ramonage des conduits de ventilation.
- Vérification de la conformité de l'installation d'origine : absence de hotte, sèche linge motorisée ou autres appareils raccordés au système de ventilation.
- Contrôle de la présence de passage de transit d'air et que que les entrées d'air ne sont pas obstruées.
- Contrôle que les trappes d'accès et de visite sur les conduits sont toutes refermées et étanches après entretien.

Cette entretien peut être complété par une vérification de l'état et du fonctionnement des entrées d'air et des bouches d'extraction dans les logements, associé à des mesures de débits portes et fenêtres fermées.

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant un durée de 1 an à compter de la date de mise en service. Au titre de la garantie, la seule obligation pesant sur MVN sera, à son choix, de remplacer ou de réparer le ou les produit(s) ou l'élément reconnu défectueux par ses services. Les frais de déplacement restent à la charge du client.

La responsabilité de MVN ne saurait être impliquée en cas incident ou accident sur le fonctionnement de la ventilation mécanique basse pression, si le prestataire ne possède pas de personnel qualifié.

4.3) Novat'Air - L'entretien de la ventilation en toiture terrasse ou combles



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Vérification de la conformité de l'installation d'origine.

Un entretien et un contrôle technique doivent être réalisés une fois par an :

- Nettoyage, si nécessaire, de la turbine et vérification de l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes.
- Nettoyage, si nécessaire, de la grille de protection.
- Vérification de l'état général de la calotte plastique et que les ouïes de refroidissement ne soient pas obstruées.
- Resserrage, si nécessaire, des cosses du RMEC et vérifier l'intensité nominale.
- Resserrage, si nécessaire, des cosses de l'interrupteur.
- Resserrage, si nécessaire, des vis de fixation.
- Vérification du fonctionnement de la prise de pression, nettoyer si nécessaire.
- Vérification du fonctionnement du ventilateur auxiliaire à l'aide du bouton test.
- Simulation d'un dysfonctionnement de la tourelle d'extraction basse pression avec vérification du bon fonctionnement des renvois d'alarmes (sonores, lumineux, GTC...).
- Vérification visuelle de l'étanchéité à l'air et nettoyage des conduits aérauliques en combles ou terrasse avec contrôle de leurs fixations.
- Ramonage des conduits de ventilation.
- Vérification de la conformité de l'installation d'origine : absence de hotte, sèche linge motorisée ou autres appareils raccordés au système de ventilation.
- Contrôle de la présence de passage de transit d'air et que que les entrées d'air ne sont pas obstruées.
- Contrôle que les trappes d'accès et de visite sur les conduits sont toutes refermées et étanches après entretien.

Cette entretien peut être complété par une vérification de l'état et du fonctionnement des entrées d'air et des bouches d'extraction dans les logements, associé à des mesures de débits portes et fenêtres fermées.

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant un durée de 1 an à compter de la date de mise en service. Au titre de la garantie, la seule obligation pesant sur MVN sera, à son choix, de remplacer ou de réparer le ou les produit(s) ou l'élément reconnu défectueux par ses services. Les frais de déplacement restent à la charge du client.

La responsabilité de MVN ne saurait être impliquée en cas incident ou accident sur le fonctionnement de la ventilation mécanique basse pression, si le prestataire ne possède pas de personnel qualifié.

4.4) Seren'Air, Aven'Air, Novat'Air - L'entretien de la ventilation dans le logement

Laissez respirer votre logement !

Le système de ventilation qui équipe votre logement permet de renouveler l'air dans toutes les pièces. Son bon fonctionnement est donc indispensable à la préservation du bâti et à la santé de ses occupants. Une bonne ventilation permet d'éviter l'accumulation de mauvaises odeurs, de gaz toxiques par les appareils à gaz et la formation de moisissures.



Assurez un entretien régulier des éléments de ventilation afin qu'ils puissent conserver toute leur efficacité, à titre indicatif, une fois par an pour les entrées d'air et deux fois par an pour les bouches d'extraction.

Veillez surtout à ce que les bouches de ventilation et grilles d'entrée d'air ne soient jamais obstruées. Ne raccordez jamais de hottes mécaniques ou de sèche linge sur les bouches de ventilation.

4.4.1) Entrées d'air autoréglables ou hygroréglables

Les entrées d'air autoréglables ou hygroréglables sont situées sur les menuiseries.

- Démontez le capot (1) de l'entrée d'air ou l'ensemble capot + rallonge acoustique (2).
- Nettoyez l'intérieur du capot et de la rallonge acoustique avec une éponge humide (ne pas tremper le capot avec les mousses).
- Ne pas démonter la lame et l'élément support de lame à l'intérieur du capot pour les entrées d'air autoréglables ou le volet et le système de commande hygroréglable pour les entrées d'air hygroréglables.
- Nettoyez le socle (3) avec une éponge. Le socle ne doit pas être démonté de la menuiserie.
- Remontez le capot ou l'ensemble rallonge + capot sur le socle.



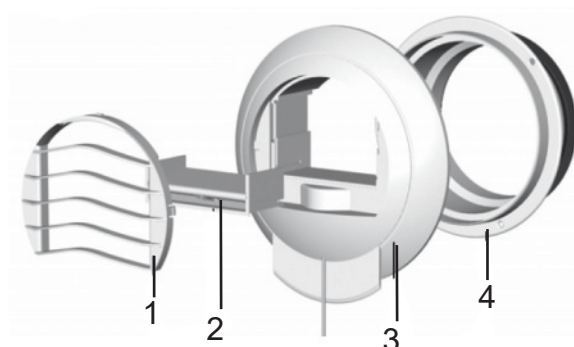
Les mousses peuvent être remplacées si elles sont détériorées.

4.4.2) Bouches d'extraction BED et BED double débit

Les bouches d'extraction auto BED sont situées en cuisine, salle de bains, salle d'eau supplémentaire (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air auto) et WC (Aven'Air hygro type A)

Les bouches d'extraction auto BED double débit sont situées en cuisine (Aven'Air et Novat'Air auto).

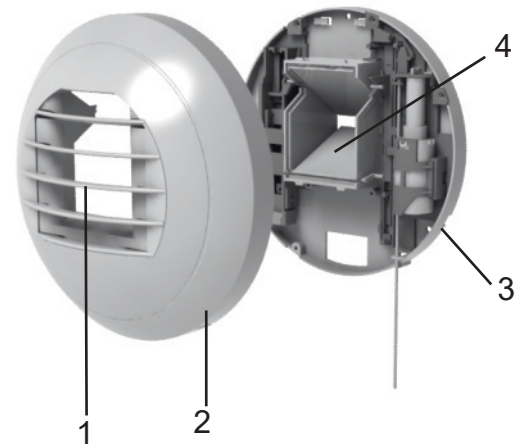
- Otez la grille (1) et le module de régulation (2) du corps de la bouche (3).
- **La manchette (4) ne doit pas être déposée du conduit.**
- Nettoyez l'ensemble à l'eau chaude savonneuse sans rien démonter du module de régulation.
- Remontez la bouche.



4.4.3) Bouche d'extraction BED tempo

Les bouches d'extraction BED tempo sont situées en WC, salle d'eau, cellier (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air hygroréglable).

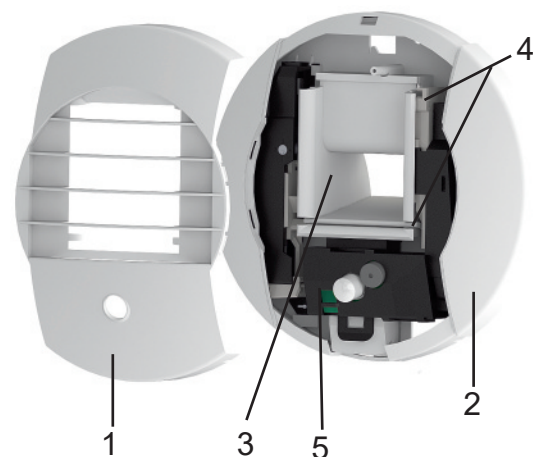
- Déboîter le corps (2) de la platine (3) et retirer le module de régulation (4).
- La platine (3) solidaire du conduit ne doit pas être déposée. Les éléments fixés sur celle-ci ne nécessitent pas d'entretien.
- Nettoyer le corps de la bouche (2) avec la grille (1) et le module de régulation (4) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le module de régulation (4).
- Remonter le corps (2) sur la platine (3).



4.4.4) Bouche d'extraction BED tempo vision

Les bouches d'extraction BED tempo vision sont situées en WC, salle d'eau, cellier (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air hygroréglable).

- Déboîter la grille (1) de la bouche (2) et retirer le canal (3) sans déboîter le ou les volets.
- Nettoyer la grille (1) et le canal (3) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes des volets (4) dans les fourchettes des actionneurs.
- Vérifier l'usure des piles situées sous le capot (5). Les piles doivent être changées lorsque la bouche émet une série de 5 bips à l'ouverture du volet.
- Remonter la grille (1) sur la bouche (2).



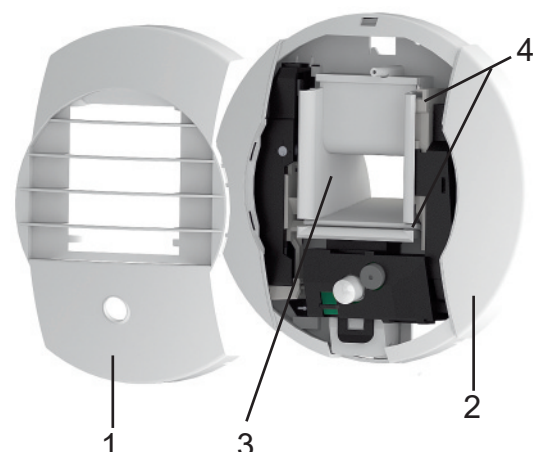
4.4.5) Bouche d'extraction BED tempo vision élec

Les bouches d'extraction BED tempo vision élec sont situées en WC, salle d'eau, cellier (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air hygroréglable).

Avant toute intervention sur la bouche électrique 230 V ou 12 V, il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique.

Sur la bouche en 230 V, le boîtier de connexion ne peut être démonté que par un professionnel. La bouche ne doit pas être retirée du conduit pour procéder à l'entretien.

- Déboîter la grille (1) de la bouche (2) et retirer le canal (3) sans déboîter le ou les volets.
- Nettoyer la grille (1) et le canal (3) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes des volets (4) dans les fourchettes des actionneurs.
- Remonter la grille (1) sur la bouche (2).



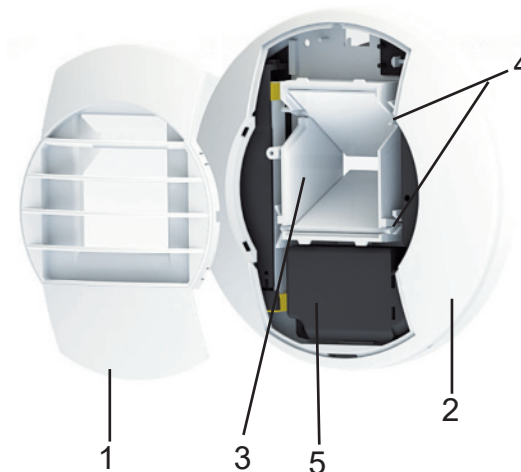
4.4.4) Bouche d'extraction BED tempo vision

Les bouches d'extraction BED tempo vision sont situées en WC, salle d'eau ,cellier (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air hygroréglable).

Avant toute intervention sur la bouche électrique 230 V ou 12 V, il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique.

Sur la bouche en 230 V, le capot (5) ne peut être démonté que par un professionnel. La bouche ne doit pas être retirée du conduit pour procéder à l'entretien.

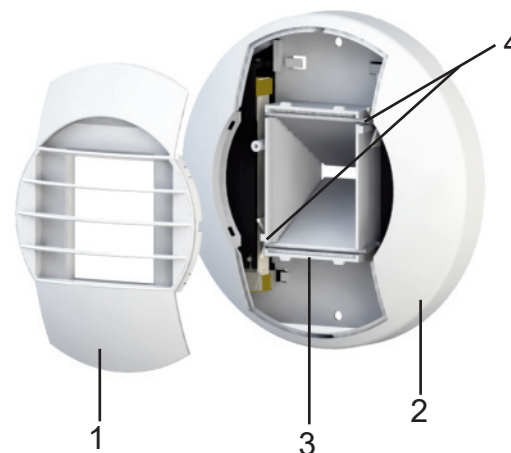
- Déboîter la grille (1) de la bouche (2) et retirer le canal (3) sans déboîter le ou les volets.
- Nettoyer la grille (1) et le canal (3) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes des volets (4) dans les fourchettes des actionneurs.
- Remonter la grille (1) sur la bouche (2).



4.4.5) Bouche d'extraction BEDH

Les bouches d'extraction BEDH sont situées en cuisine, salle de bains, salle de bains supplémentaire (Seren'Air, Aven'Air et Novat'Air hygroréglable).

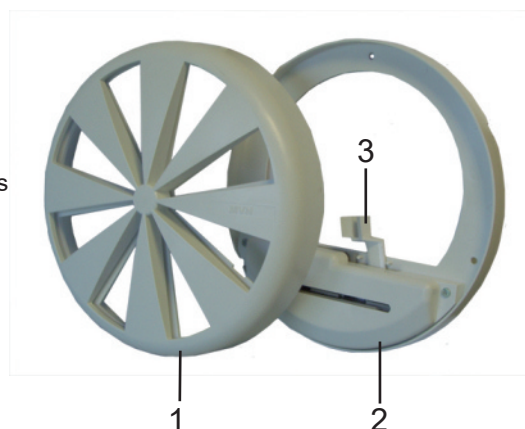
- Déboîter la grille (1) de la bouche (2) et retirer le canal (3) sans déboîter le ou les volets.
- Nettoyer la grille (1) et le canal (3) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes des volets (4) dans les fourchettes des actionneurs.
- Remonter la grille (1) sur la bouche (2).




4.4.6) Bouche d'extraction BEDH Éole

Les bouches d'extraction BEDH Éole sont situées principalement en cuisine (Aven'Air hygroréglable).

- Déboîter le corps de la bouche (1) de la platine (2).
- La platine (2) solidaire du conduit ne doit pas être déposée.
- Nettoyer le corps de la bouche (2) à l'eau chaude savonneuse et rincer.
- Remonter le corps de la bouche (1) sur la platine (2), en prenant soins d'emboîter la languette (3) avec le corps de la bouche (1).



4.5) Entretien du contrôleur débit / vitesse d'écoulement SDP (système Seren'Air)



Important

L'entretien du contrôleur de pression SDP doit être réalisé une fois par an.
Cette maintenance est réalisée en même temps que celle du volet de sécurité VS ou VS08.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Déposer l'ensemble (béton et grille) de l'extracteur statique (Fig.56, 57, 58).
- 3 - Démontez le capot du caisson de détente (Fig.59)
- 4 - Débrancher le connecteur du volet de sécurité VS08 provenant du SDP (Fig.60 et 61).
- 5 - Retirer le volet de sécurité (Fig.61).



Fig.56



Fig.57



Fig.58



Fig.59

Important : manipuler le volet de sécurité, en évitant toute action sur la lame, afin d'éviter de nuire au bon fonctionnement de rotation.

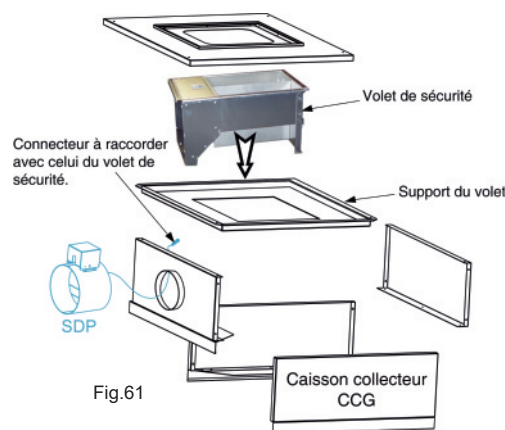


Fig.60

- 6 - Démontez le capot de finition (1) et le carter de protection (2) du SDP (Fig.62).
- 7 - Retirez la goupille (4) du plat plié (3) pour libérer la palette (5) (Fig.62).
- 8 - Extraire la palette (5) et le plat plié (3) du corps du manchon (6) (Fig.62). La palette est accessible par le caisson collecteur CCG (Fig.61).

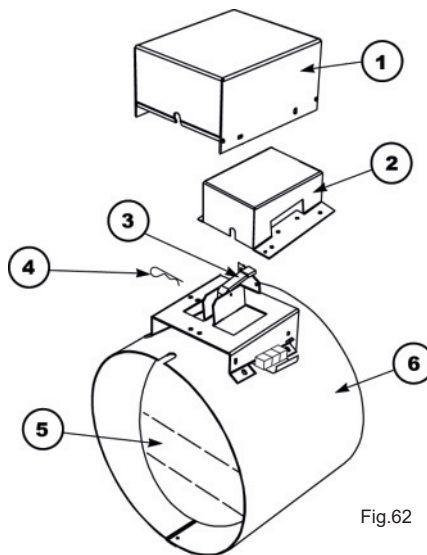


Fig.62

- 9 - Procéder au nettoyage de la palette du SDP (Fig.63) en enlevant les graisses et autres éléments qui se sont déposés dessus, avec un produit nettoyant et dégraissant adapté à l'inox
- 10 - Le nettoyage terminé, remonter la palette (5) et le plat plié (3) dans le corps du manchon (6), remettre la goupille (4) (Fig.62).
- 11 - Exercer une pression sur la palette (5) (Fig.62) afin de simuler l'extraction de l'air : un petit clic se fera entendre, qui attestera de son bon fonctionnement.
- 12 - Remonter le carter de protection (2) et le capot de finition (1) (Fig.62), et tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2, 3, 4, 5 en sens inverse (ne pas oublier de raccorder le volet au SDP et de remettre en service le système de ventilation).

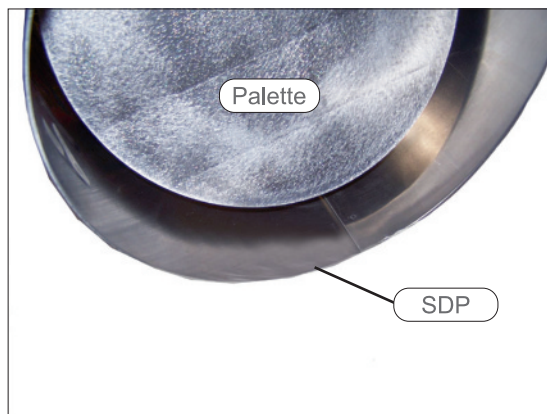



Fig.63



Important

Un contrôle d'ouverture et de fermeture du volet de sécurité est préconisé afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

4.6) Entretien du contrôleur débit / vitesse d'écoulement SDP17 (système Seren'Air)



L'entretien du contrôleur de pression SDP17 doit être réalisé une fois par an.
Cette maintenance est réalisée en même temps que celle du volet de sécurité VS ou VS08.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Déposer l'ensemble (béton et grille) de l'extracteur statique (Fig.64, 65, 66).
- 3 - Démontez le capot du caisson de détente (Fig.67)
- 4 - Débrancher le connecteur du volet de sécurité VS08 provenant du SDP17 (Fig.68 et 69).
- 5 - Retirer le volet de sécurité (Fig.69).

Important : manipuler le volet de sécurité, en évitant toute action sur la lame, afin d'éviter de nuire au bon fonctionnement de rotation.

- 6 - Démontez le chapeau (1) du SDP17 (Fig.70).
- 7 - Retirez la goupille (3) du plat plié (2) pour libérer la palette (5) (Fig.70).
- 8 - Extraire la palette (5) et le plat plié (2) du corps du manchon (4) (Fig.70). La palette est accessible par le caisson collecteur CCG (Fig.69).

9 - Procédez au nettoyage de la palette du SDP17 (Fig.71) en enlevant les graisses et autres éléments qui se sont déposés dessus, avec un produit nettoyant et dégraissant adapté à l'inox.

10 - Le nettoyage terminé, remonter la palette (5) et le plat plié (2) dans le corps du manchon (4), remettre la goupille (3) (Fig.70).

11 - Exercez une pression sur la palette (5) (Fig.70) afin de simuler l'extraction de l'air : un petit clic se fera entendre, qui attestera de son bon fonctionnement + vérification par le bouton poussoir.

12 - Remontez le chapeau (1) (Fig.70), et tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2, 3, 4, 5 en sens inverse (ne pas oublier de raccorder le volet au SDP17 et de remettre en service le système de ventilation).



Fig.64



Fig.65



Fig.66



Fig.67

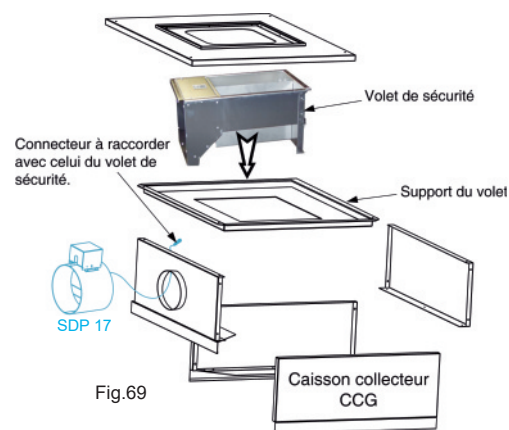


Fig.69

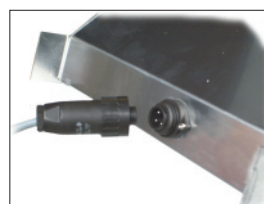


Fig.68

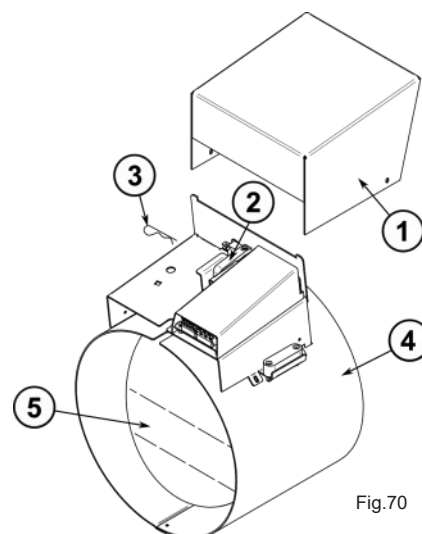


Fig.70

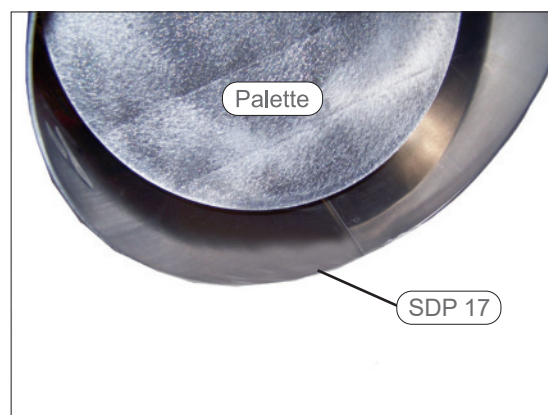



Fig.71



Un contrôle d'ouverture et de fermeture du volet de sécurité est préconisé afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

4.7) Entretien du volets de sécurité VS (système Seren'Air)

(Ce produit n'est plus commercialisé depuis 2007)

 **Important** | L'entretien du volet de sécurité VS doit être réalisé une fois par an.
Cette maintenance est réalisée en même temps que celle du contrôleur de débit / vitesse d'écoulement SDP.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Déposer l'ensemble (béton et grille) de l'extracteur statique (Fig. 72, 73, 74).
- 3 - Démontez le capot du caisson de détente (Fig.75).
- 4 - Débrancher le connecteur du volet de sécurité VS et du SDP (Fig. 76).
- 5 - Retirer le volet de sécurité.
- 6 - Procéder au nettoyage du volet, et enlever les graisses et autres éléments qui se sont déposés dessus, avec un produit nettoyant et dégraissant adapté à l'aluminium.
- 7 - Graisser les parties mobiles (Fig.77), avec une graisse fluide lubrifiante de viscosité moyenne, résistant à la force centrifuge.
- 8 - Le nettoyage terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2, 3, 4, 5 en sens inverse (ne pas oublier de raccorder le volet au SDP et de remettre en service le système de ventilation).



Fig.72

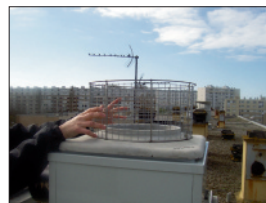


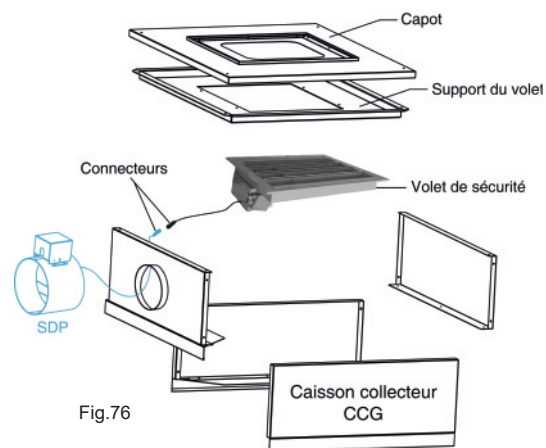
Fig.73




Fig.74



Fig.75



 **Important** | Un contrôle d'ouverture et de fermeture du volet de sécurité est préconisé afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

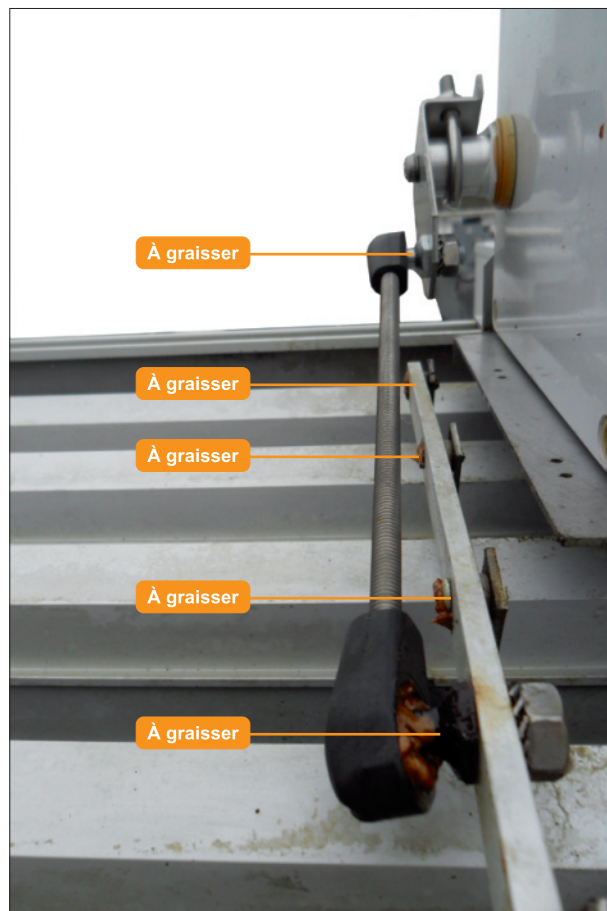



Fig.77

4.8) Entretien du volets de sécurité VS08 (système Seren'Air)



Important

L'entretien du volet de sécurité VS08 doit être réalisé une fois par an.
 Cette maintenance est réalisée en même temps que celle du contrôleur de débit / vitesse d'écoulement SDP ou SDP17.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Déposer l'ensemble (béton et grille) de l'extracteur statique (Fig. 78, 79, 80).
- 3 - Démontez le capot du caisson de détente (Fig.81).
- 4 - Débrancher le connecteur du volet de sécurité VS08 provenant du SDP ou SDP17 (Fig. 82 et 83).
- 5 - Retirer le volet de sécurité (Fig.84).



Fig.78

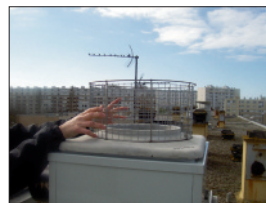


Fig.79



Fig.80



Fig.81

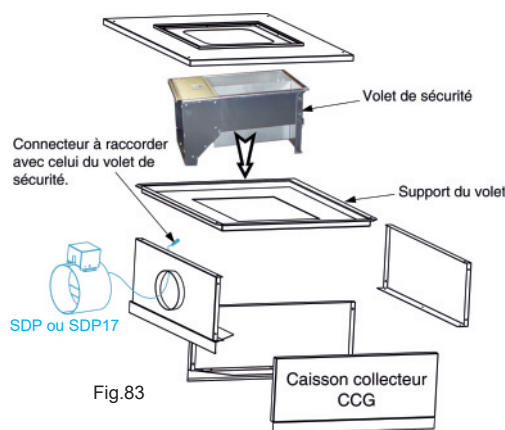


Fig.83

Important : manipuler le volet de sécurité, en évitant toute action sur la lame, afin d'éviter de nuire au bon fonctionnement de rotation.

6 - Procéder au nettoyage du volet, et enlever les graisses et autres éléments qui se sont déposés dessus, avec un produit nettoyant et dégraissant adapté à l'innox.

7 - Nettoyer, puis lubrifier la bague en téflon blanche (Fig.85), avec un spray silicone.



Fig.82

8 - Le nettoyage terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2, 3, 4, 5 en sens inverse (ne pas oublier de raccorder le volet au SDP ou SDP17 et de remettre en service le système de ventilation).




Fig.84



Attention

Ne pas exécuter de manoeuvre forcée de fermeture du volet VS08 manuellement.



Important

Un contrôle d'ouverture et de fermeture du volet de sécurité est préconisé afin de vérifier le bon fonctionnement du système.

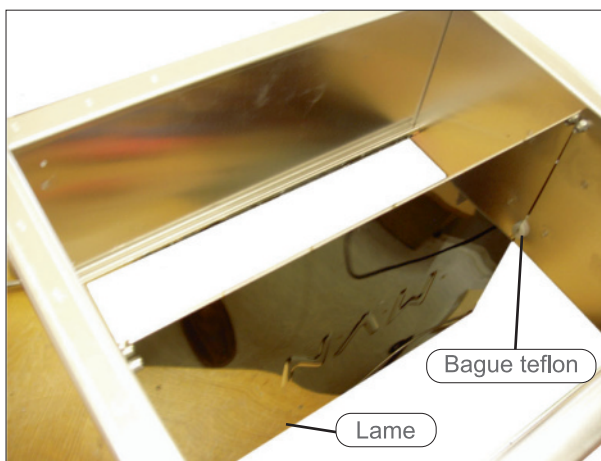


Fig.85

4.9) Entretien des conduits de fumée et de ventilation

4.9.1) Entretien des conduits de fumée équipés de caissons de détente CCG et de plénum

- Ces conduits sont équipés de caissons de détente (Fig.86), et optionnellement de plénums de raccordement (Fig.87).
- Les procédures d'intervention, pour les installations en combles ou en toiture terrasse sont identiques.

1 - Mettre hors tension le système de ventilation.

2 - Déposer l'ensemble (béton et grille) de l'extracteur statique (Fig. 88, 89, 90).

3 - Démontez le capot du caisson de détente (Fig.91).

4 - Débrancher le connecteur du volet de sécurité VS08 provenant du SDP ou SDP17 (Fig. 92 et 93).

5 - Retirer le volet de sécurité (Fig.94).

Important : manipuler le volet de sécurité, en évitant toute action sur la lame, afin d'éviter de nuire au bon fonctionnement de rotation.

6 - Retirer le support volet (Fig.95).

7 - Effectuer le ramonage des conduits (Fig.96).

8 - Le ramonage des conduits terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2, 3, 4, 5, 6 en sens inverse (ne pas oublier de raccorder le volet au SDP ou SDP17 et de remettre en service le système de ventilation).



Fig.86

Caisson de détente



Fig.87

Plénum de raccordement



Fig.88

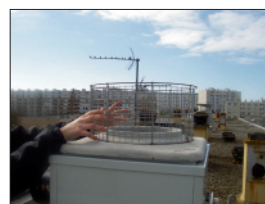


Fig.89



Fig.90



Fig.91



Fig.92

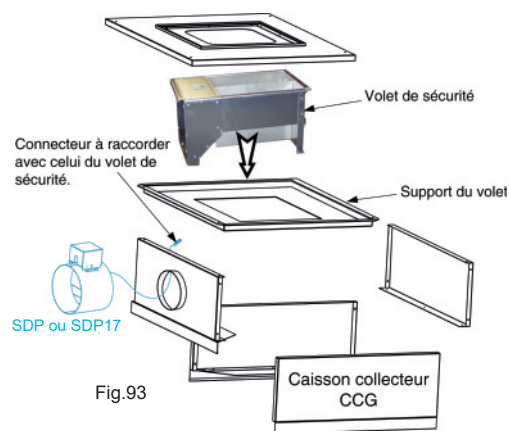


Fig.93



Important

Un contrôle d'ouverture et de fermeture du volet de sécurité est préconisé afin de vérifier le bon fonctionnement du système.



Fig.94



Attention

Ne pas exécuter de manoeuvre forcée de fermeture du volet VS08 manuellement.



Fig.95



Fig.96

4.9.2) Entretien des conduits de ventilation équipés de caissons de détente (fig.97)

Installation en toiture terrasse.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Démontez le couvercle du caisson de détente (Fig.97).
- 3 - Effectuez le ramonage des conduits.
- 4 - Le ramonage des conduits terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1 et 2 en sens inverse (ne pas oublier de remettre en service le système de ventilation).

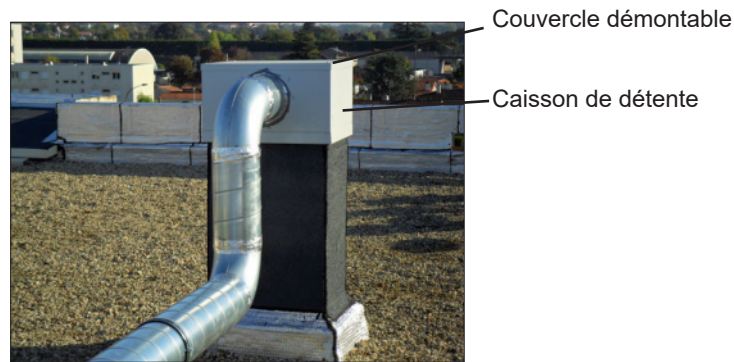


Fig.97

4.9.3) Entretien des conduits de ventilation équipés de plénum de raccordement (fig.98)

Installation en toiture terrasse, ou en combles.

- 1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 2 - Démontez la trappe de visite (Fig.99).
- 3 - Effectuez le ramonage des conduits.
- 4 - Le ramonage des conduits terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1 et 2 en sens inverse (ne pas oublier de remettre en service le système de ventilation).

Capot de fermeture (non démontable)

Plénum de raccordement

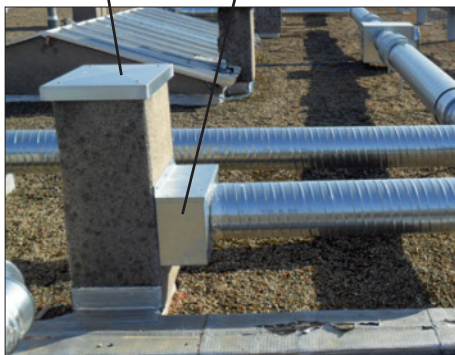


Fig.98

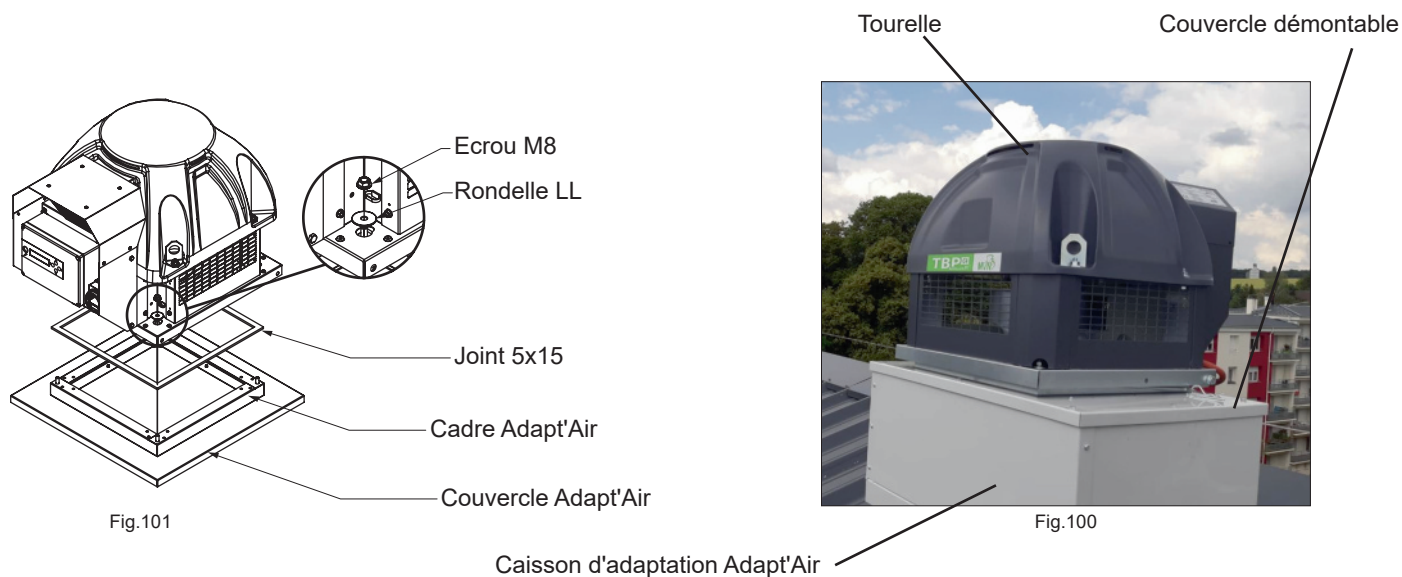
Conduit collectif



Fig.99

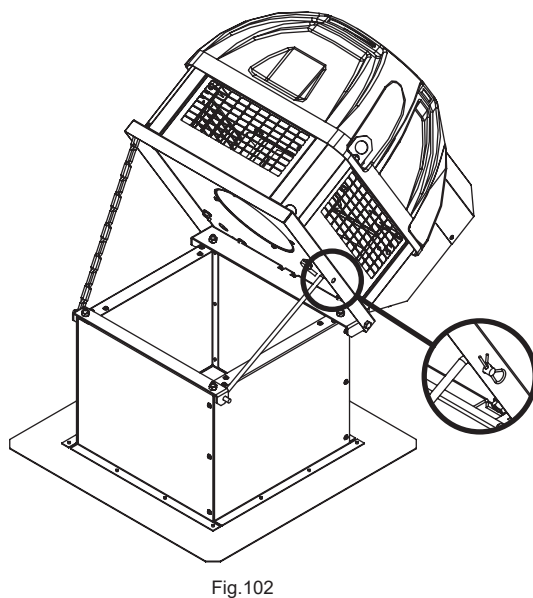
4.9.4) Entretien des conduits de ventilation équipés de caissons d'adaptation Adapt'Air (fig.100)

- 1 - Mettre hors tension la tourelle.
- 2 - Démontez la tourelle (Fig. 100).
- 3 - Démontez le couvercle du caisson d'adaptation Adapt'Air (Fig.101).
- 4 - Effectuez le ramonage des conduits.
- 5 - Le ramonage des conduits terminé, remonter tous les éléments en effectuant les opérations 1, 2 et 3 en sens inverse (ne pas oublier de remettre en service le système de ventilation).



4.9.5) Entretien des conduits de ventilation équipés de tourelle avec kit de basculement (fig.102)

- 4.9.5.1 - Mettre hors tension le système de ventilation.
- 4.9.5.2 - Lever la tourelle et mettre immédiatement en place la barre de sécurité et la verrouiller avec la goupille.
- 4.9.5.3 - Effectuez le ramonage des conduits.
- 4.9.5.4 - Le ramonage des conduits terminé, fermer la tourelle en effectuant les opérations 1, 2, en sens inverse (ne pas oublier de remettre en service le système de ventilation).



4.10) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTB

(Ce produit n'est plus commercialisé depuis 2016)



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du caisson d'extraction mécanique basse pression EXTB.

4.10.1) Entretien du caisson d'extraction EXTB

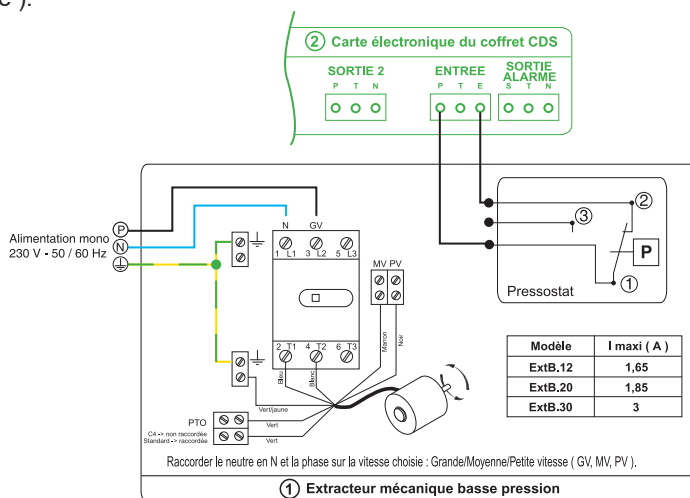
Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consigne par verrouillage).

Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.

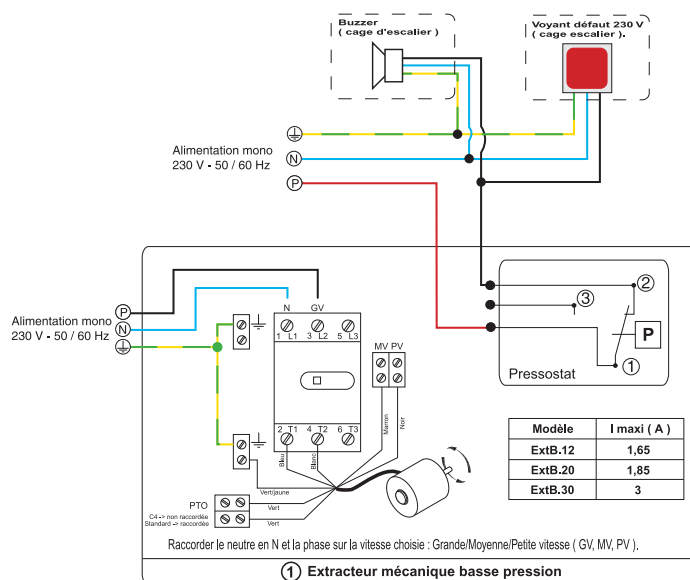
Vérification de l'état et le serrage des connexions électriques.

4.10.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction EXTB

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consigne par verrouillage).



Raccordement électrique système Seren'Air®



Raccordement électrique système Aven'Air®

4.11) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH

(Ce produit n'est plus commercialisé depuis 2015)



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du caisson d'extraction mécanique basse pression EXTH.

4.11.1) Entretien du caisson d'extraction EXTH

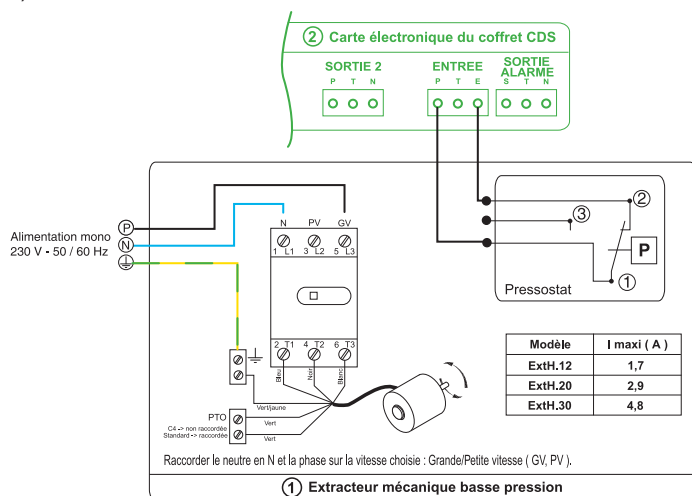
Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consigne par verrouillage).

Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.

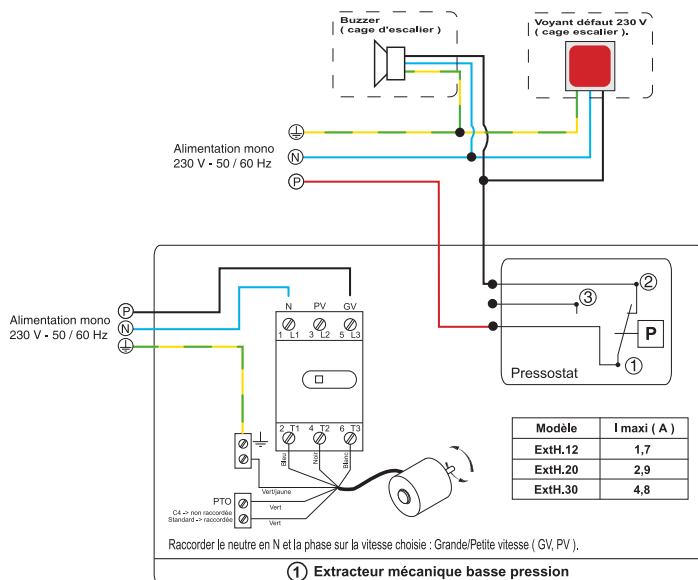
Vérification de l'état et le serrage des connexions électriques.

4.11.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction EXTH

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consigne par verrouillage).



Raccordement électrique système Seren'Air®



Raccordement électrique système Aven'Air®

4.12) Maintenance du caisson d'extraction mécanique MCC



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



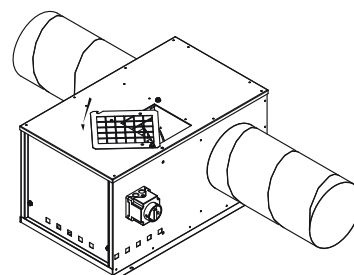
Pour plus de détails, se reporter à la notice technique MCC 07 / 15 / 21 / 27.

4.12.1) Entretien du caisson d'extraction MCC

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

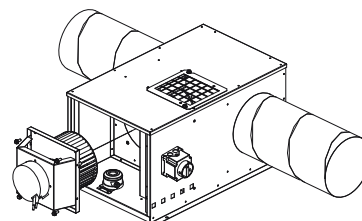
Nettoyage de la turbine

- Desserrer les 2 vis de fixation de la grille de rejet avec une clé de 13 mm.
- Pivoter la grille de 90°.
- Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.



Démontage de la moto-turbine

- Ouvrir la trappe du caisson en dévissant les 2 vis avec une clé de 13 mm.
- Dévisser les 4 vis de fixation de la platine support moteur avec une clé de 13.
- Soulever l'ensemble moto-ventilateur puis le sortir (2 crochets permettent le maintien du moto-ventilateur).



Vérifier l'état et le serrage des connexions, et que la température de voisinage se situe dans la plage acceptée par le système.

4.12.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction MCC

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique MCC 07 / 15 / 21 / 27.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique MCC 07 / 15 / 21 / 27.

4.13) Maintenance du caisson d'extraction mécanique MCC ECO



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



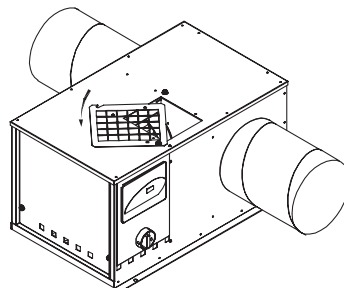
Pour plus de détails, se reporter à la notice technique MCC ECO 07 / 15 / 21 / 27.

4.13.1) Entretien du caisson d'extraction MCC ECO

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

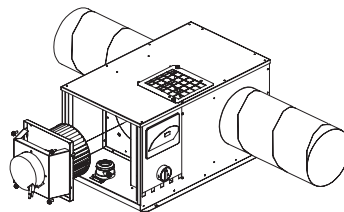
Nettoyage de la turbine

- Desserrer les 2 vis de fixation de la grille de rejet avec une clé de 13 mm.
- Pivoter la grille de 90°.
- Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.



Démontage de la moto-turbine

- Ouvrir la trappe du caisson en dévissant les 2 vis avec une clé de 13 mm.
- Dévisser les 4 vis de fixation de la platine support moteur avec une clé de 13.
- Soulever l'ensemble moto-ventilateur puis le sortir (2 crochets permettent le maintien du moto-ventilateur).



Vérifier l'état et le serrage des connexions, et que la température de voisinage se situe dans la plage acceptée par le système.



Ne pas utiliser de matières agressives sur la commande digitale : ni solvant, ni tampons abrasifs, etc.....

4.13.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction MCC ECO

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique MCC ECO 07 / 15 / 21 / 27.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique MCC ECO 07 / 15 / 21 / 27.

4.14) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH ECO

(Ce produit n'est plus commercialisé depuis 2019)



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du caisson d'extraction mécanique basse pression EXTH ECO.

4.14.1) Entretien du caisson d'extraction EXTH ECO

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consigne par verrouillage).

Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.

Vérification de l'état et le serrage des connexions électriques.

4.14.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction EXTH ECO

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique EXTH ECO.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique EXTH ECO.

4.15) Maintenance du caisson d'extraction mécanique ECOA

(Ce produit n'est plus commercialisé depuis 2019)



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter à la notice technique du caisson d'extraction mécanique basse pression ECOA.

4.15.1) Entretien du caisson d'extraction ECOA

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur en position OFF pendant la manipulation).

Dépoussiérer les aubes de la roue du ventilateur.

Vérification de l'état et le serrage des connexions électriques.

Contrôle de l'étanchéité du pressostat externe.

4.15.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction ECOA

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique ECOA.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique ECOA.

4.16) Maintenance du caisson d'extraction mécanique EXTH ECOWATT PR / PM



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter aux notices techniques des caissons d'extraction mécanique basse pression EXTH ECOWATT et EXTH ECOWATT PR SIGFOX.

4.16.1) Entretien du caisson d'extraction EXTH ECOWATT PR / PM

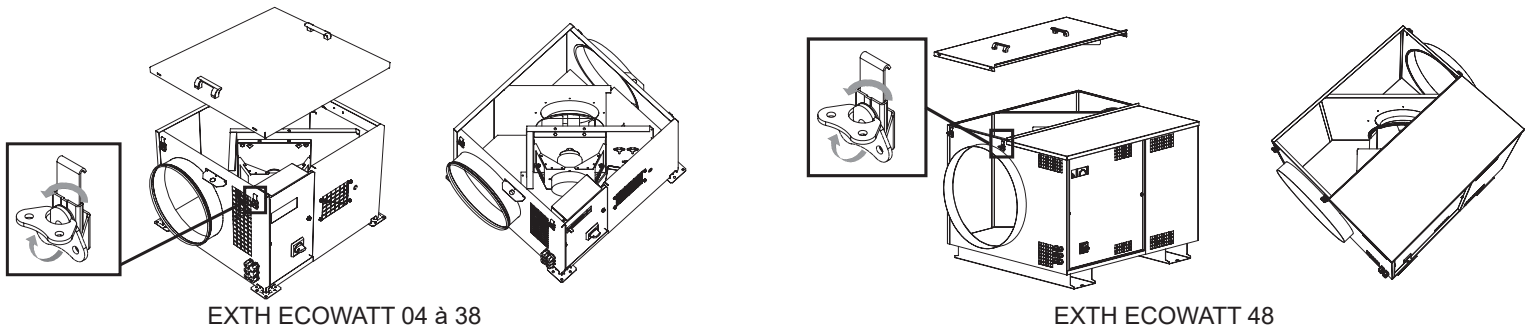
Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

Remarque :

- Pour les modèles 04 à 22 : présence d'un ventilateur auxiliaire pour le refroidissement du moteur lors d'un fonctionnement en « mode feu ».
- « Mode feu » : lorsqu'un incendie se déclare, le caisson C4 bascule automatiquement à sa vitesse de rotation maximum pour extraire les fumées. A ce moment-là, pour les tailles de caisson, des modèles 04 à 22, un ventilateur auxiliaire se mettra en marche afin de refroidir le motoventilateur du caisson C4.
- Un bouton poussoir situé sur le côté du caisson permet de tester le bon fonctionnement du ventilateur auxiliaire.

Effectuer un contrôle périodique sur la base indicative suivante :

- turbine : nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes,
- contrôleur : resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale,
- interrupteur resserrer les cosses si nécessaire,
- réseaux de gaines : nettoyer si nécessaire,
- prise de pression : vérifier le fonctionnement
- ventilateur auxiliaire (EXTH ECOWATT 04/06/10 et 22 uniquement) : vérifier le fonctionnement à l'aide du bouton test.



EXTH ECOWATT 04 à 38

EXTH ECOWATT 48

Pour accéder à tous les compartiments du caisson, déverrouiller les 4 grenouillères, puis retirer le toit du caisson à l'aide des poignées. Les compartiments aspiration, refoulement et moteur sont entièrement accessibles pour le nettoyage.

4.16.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction EXTH ECOWATT PR / PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique EXTH ECOWATT ou EXTH ECOWATT PR SIGFOX.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique EXTH ECOWATT ou EXTH ECOWATT PR SIGFOX.

4.16.2) Remplacement du moto-ventilateur du caisson d'extraction EXTH ECOWATT PR / PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Se reporter à la notice technique EXTH ECOWATT ou EXTH ECOWATT PR SIGFOX.

4.17) Maintenance de la tourelle d'extraction mécanique TBP ECOWATT PR / PM



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter aux notices technique des tourelles d'extraction mécanique basse pression TBP C4 ECOWATT PR H & V et TBP C4 ECOWATT PM H & V.

4.17.1) Entretien de la tourelle d'extraction TBP ECOWATT PR / PM

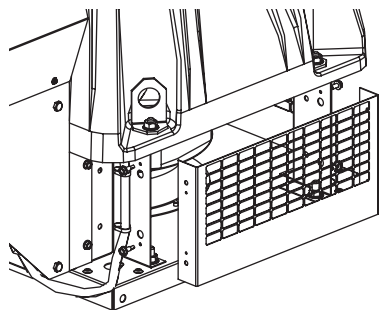
Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

Remarque :

- Un ventilateur auxiliaire est présent sur le produit pour le refroidissement du moteur lors d'un fonctionnement en « mode feu ».
- « Mode feu » : lorsqu'un incendie se déclare, le caisson C4 bascule automatiquement à sa vitesse de rotation maximum pour extraire les fumées.
- Un bouton poussoir situé au dessus de l'interrupteur de proximité permet de tester le bon fonctionnement du ventilateur.

Effectuer un contrôle périodique (tous les 6 mois minimum) sur la base indicative suivante :

- turbine : nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes,
- RMEC : resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale,
- interrupteur resserrer les cosses si nécessaire,
- calotte plastique : vérifier l'état général, vérifier que les ouïs de refroidissement ne soient pas obstruées.
- grille de protection : nettoyer si nécessaire,
- réseaux de gaines : nettoyer si nécessaire,
- fixation : resserrer les vis si nécessaire,
- prise de pression : vérifier le fonctionnement, nettoyer si nécessaire,
- ventilateur auxiliaire : vérifier le fonctionnement à l'aide du bouton test.



Démonter la grille en dévissant les vis autoforantes $\varnothing 4,2$ (clé de 8).

4.17.2) Raccordement électrique de la tourelle d'extraction TBP ECOWATT PR / PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Novat'Air**, se reporter aux document suivants :

- notice technique CTN,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique TBP C4 ECOWATT PR H & V ou TBP C4 ECOWATT PM H & V.

4.17.3) Remplacement de la mototurbine de la tourelle d'extraction TBP ECOWATT PR / PM

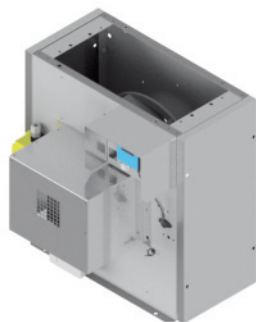
Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Se reporter à la notice technique TBP C4 ECOWATT PR H & V ou TBP C4 ECOWATT PM H & V.

4.18) Maintenance du caisson d'extraction mécanique REVOLUT PR



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter aux notices techniques des caissons d'extraction mécanique basse pression REVOLUT.

4.18.1) Entretien du caisson d'extraction REVOLUT PR

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

Effectuer un contrôle périodique (tous les 6 mois minimum) sur la base indicative suivante :

- turbine : nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes,
- moteur : resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale,
- interrupteur resserrer les cosses si nécessaire,
- régulateur VCHV-A : resserrer les cosses si nécessaire,
- réseaux de gaines : nettoyer si nécessaire,
- prise de pression : vérifier le fonctionnement.

4.18.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction REVOLUT PR

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique REVOLUT PR.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique REVOLUT PR.

4.18.3) Remplacement de la mototurbine du caisson d'extraction REVOLUT PR

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Se reporter à la notice technique REVOLUT PR.

4.19) Maintenance du caisson d'extraction mécanique REVOLUT PM



Attention, risque de choc et d'arc électrique
Couper et consigner l'alimentation électrique avant toute intervention.



Pour plus de détails, se reporter aux notices techniques des caissons d'extraction mécanique basse pression REVOLUT.

4.19.1) Entretien du caisson d'extraction REVOLUT PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

Effectuer un contrôle périodique (tous les 6 mois minimum) sur la base indicative suivante :

- turbine : nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes,
- moteur : resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale,
- interrupteur resserrer les cosses si nécessaire,
- régulateur RMEC : resserrer les cosses si nécessaire,
- réseaux de gaines : nettoyer si nécessaire,
- prise de pression : vérifier le fonctionnement.

4.19.2) Raccordement électrique du caisson d'extraction REVOLUT PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Pour un système **Aven'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique dispositifs d'avertissement pour un système Aven'Air,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique REVOLUT PM.

Pour un système **Seren'Air**, se reporter aux documents suivants :

- notice technique CDS12 ou CDS12-n,
- notice technique boîtier de report d'alarme,
- notice technique REVOLUT PM.

4.19.3) Remplacement de la mototurbine du caisson d'extraction REVOLUT PM

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant la manipulation).

Se reporter à la notice technique REVOLUT PM.

5) Annexe - Documents de référence

Tous les documents suivants sont téléchargeables sur www.mvnfrance.com ou via le QR Code.



5.1) Configurations des systèmes de ventilation

- Répertoire des configurations système de ventilation mécanique basse pression.

5.2) Notices technique des caissons d'extraction mécanique basse pression

- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression MCC,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression MCC ECO,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression EXTH ECO,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression ECOA,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression EXTH ECOWATT,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression EXTH ECOWATT PR/PM SIGFOX,
- Notice technique caisson d'extraction mécanique basse pression REVOLUT PR/PM

5.3) Notices technique des tourelles d'extraction mécanique basse pression

- Notice technique tourelle d'extraction mécanique basse pression TBP C4 ECOWATT PR,
- Notice technique tourelle d'extraction mécanique basse pression TBP C4 ECOWATT PM.

5.4) Notices technique des coffrets de surveillance et d'asservissement

- Notice technique CDS12,
- Notice technique CDS12-n,
- Notice technique CTN,
- Notice technique CTN V1.

5.5) Notices technique des dispositifs d'avertissement

- Notice technique dispositifs d'avertissement (racordements électrique des reports de défaut des caissons et tourelles de ventilation mécanique basse pression),
- Notice technique boîtier de report d'alarme.

5.6) Notices technique des accessoires

- Notice technique VRPM (variateur électronique).







www.mvnfrance.com

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.